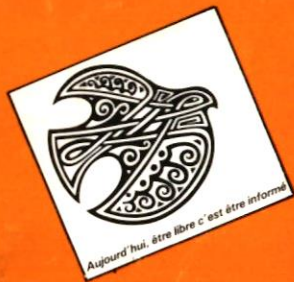


N° 261 - 10 F
SEPTEMBRE 1985



le peuple breton

ISSN 0245-9307

**GUERMEUR,
AGENT
DE L'AFRIQUE
DU SUD ?**

**LE GOLFE DU MORBIHAN
EST MENACÉ**

**L'ILE-AUX-MOINES
DIT**

**NON
LES ILES BRETONNES ENCORE
MENACÉES**

**NON
AUX PROMOTEURS**



Sorties:
ADPM - Ile-aux-Moines
CCP 1834-66 C Rennes

Association de Défense et Protection de l'Ile-aux-Moines

**EN LAPONIE
AVEC POBL VREIZH**

LE DEFI DES TELEVISIONS

Un beau projet...

Le 5 septembre 1983, FR3 mettait en place ses 12 programmes régionaux de près de 3 heures chaque jour au lieu d'une demi-heure, créait une nouvelle situation dans le monde audiovisuel. Nous étions encore loin de la télévision indépendante dont bénéficiaient nos voisins gallois mais les intentions annoncées par FR3 auguraient d'une ambition nouvelle pour la télévision régionale. Le plan établi par Serge Moati, directeur général de FR3, prévoyait que ce serait les sociétés régionales qui définiraient en commun les contenus du programme hexagonal de la chaîne et, qu'après 1990, chaque station décentralisée déciderait de relayer ou non le programme hexagonal. Dans le même esprit on annonçait la création de sociétés de production régionales ayant tout pouvoir en matière de création ou d'adaptation. Tout cela devait se faire avec le concours des conseils régionaux. Signalons que si FR3 enregistre le taux d'écoute le plus bas des trois chaînes publiques, en revanche l'indice de satisfaction est, lui, au plus haut. Il a atteint jusqu'à 97,3 % ce qui laisse à penser que les téléspectateurs se reconnaissent dans une télévision plus proche de leurs réalités et de leurs préoccupations et qu'il ne tient qu'au pouvoir d'ouvrir davantage le champ de la communication audiovisuelle dans ce sens.

Malheureusement, le processus qui avait été mis en place est aujourd'hui gelé. Les comités régionaux de la communication audiovisuelle (CRCA) chargés de donner un avis sur la qualité des programmes, et prévus par la loi du 29 juillet 1982, ne seront pas mis en place.

...à l'eau !

D'autre part, André Holleaux, PDG de FR3, a annoncé lui-même qu'il n'était plus favorable à la création des sociétés de production régionales. Les raisons avouées : d'impérieux motifs budgétaires et l'efficacité que seule la centralisation permet. Une raison non avouée : la majorité gouvernementale a pris conscience qu'elle donnait, par ce biais, des pouvoirs réels et de plus en plus étendus à l'opposition qui contrôlait 12 conseils régionaux sur 22. Repli frileux ou calcul politique simpliste, les perdants sont, dans tous les cas, la culture bretonne, la démocratie et l'emploi en Bretagne.

Le conseil des ministres du 31 juillet a décidé la création de deux chaînes privées dites « multivilles » émettant à partir d'une quarantaine de stations locales dont Rennes, Nantes, Lorient, Brest. Quelle différence, direz-vous, avec le projet

initial ? Eh bien ! c'est qu'il s'agira de deux chaînes à programme unique non décentralisé, quoi qu'en laisse sous-entendre l'appellation « multivilles » et sans obligation de service public pour ces chaînes. Quoi que privées, ces deux chaînes coûteront à l'Etat 435 millions à leur mise en place. Pas d'obligation de service public non plus pour les télévisions locales maintenant autorisées et qui constitueront dans les mains des groupes multimédia un moyen de propagande potentiel contre un pouvoir de gauche et contre les idéaux de gauche.

Rappelons que le premier projet annonçant la création de « Canal Plus » envisageait une chaîne à vocation culturelle ouverte à la vie associative et aux minorités. Les premiers projets sont toujours fabuleux mais ils aboutissent rarement. Si la formule commerciale actuelle de « Canal Plus » a été préférée pour des raisons budgétaires, il y a de quoi sourire quand on pense au déficit permanent de cette chaîne.

Depuis 1981, le pouvoir aura créé, à grands frais, trois chaînes de télévision, ouvert la voie pour la création de chaînes européennes qui seront diffusées par le satellite TDF 1, autorisé les télévisions locales privées. Et pendant ce temps, après avoir failli ouvrir les ondes à un pouvoir breton, on en revient à la création d'un groupe de travail qui étudie au sein du CNCA (Conseil national de la communication audiovisuelle) les conditions d'une véritable décentralisation en matière audiovisuelle et évalue les potentiels régionaux de production : une façon de ne rien faire.

De l'aveu de Georges Fillioud, le ministre de la communication, la création des nouvelles chaînes vise à stimuler l'industrie des programmes et le pouvoir est disposé à y investir beaucoup d'argent étant donné le retard de la France dans ce secteur.

Il est donc opportun de créer aujourd'hui en Bretagne à côté des producteurs indépendants une société de production « bretonne » comme le prévoyait initialement les schémas de décentralisation. Cette société contrôlée par le « conseil régional » alimenterait en programme les réseaux câblés autant que la station bretonne FR3, ceci dans l'attente d'un service public breton de l'audiovisuel que réclame l'UDB. Les grandes manœuvres ont commencé pour constituer, au niveau international, de nouveaux pôles de production capables d'envahir le champ offert par l'ouverture des ondes. La nouvelle société de communication se forgera autant par le contenu que par les techniques. C'est l'identité bretonne, le tissu social qui la sous-tend et la culture bretonne qui sont menacés. Mais c'est aussi la démocratie qui est en jeu.

Jakez GICQUEL

Souscription permanente: mince !

C'est vrai qu'il est plus mince que d'habitude, ce numéro de septembre du P.B. Nous avons pourtant beaucoup de sujets à aborder avec vous. C'est pour des raisons financières que nous réduisons la pagination et le coût du journal. En 13 mois, nous avons remboursé 60 % de la dette d'imprimerie, réglé en priorité toutes les indemnités dues à notre ancien journaliste et bien d'autres dettes encore. Mais il nous faut être franc : le cumul des remboursements de la dette ancienne et des frais de fabrication actuels est lourd. Nous ne pouvons y faire face sans une aide supplémentaire de nos lecteurs, sans l'apport de nouveaux abonnés. Outil de dialogue, de réflexion, d'information pour tous, le P.B. ne tient que par ses lecteurs. Moins de soutien pendant la période estivale, où beaucoup s'absentent de chez eux, et notre trésorerie repasse au rouge. En espérant retrouver très rapidement une épaisseur normale...

Souscription

Pinsard R., Caulnes	20 F
Mme Pensac, Douarnenez	20 F
Gillo P., Daoulas	100 F
Iliaquer M., Nantes	20 F
Le Bec L., Paramé	20 F
Le Tallec J.Y., St-Herblain	20 F
Rome R., Le Relecq Kerhuon	50 F
Anonyme, Brest	200 F
Gillet J.F., Sotteville-les-Rouen	70 F
Cotten G., Le Saint	50 F
Parent F., Nantes	200 F
Trolez J., Guidel	50 F
Le Moan R., Villiers (94)	50 F
Abily S., Argenteuil (95)	100 F
L Helgouach Y., Le Mesnil (76)	50 F
Mme Lollier, Brest	20 F
Mme Le Hénaff, Brest	20 F
Bossard P., Gouesnou	30 F
Le Moal F., Plouisy	20 F
Le Ster S., Saint-Pol	50 F
Le Guellec A.M., Quimper	50 F
Cloarec J.C., Brest	50 F
Le Berre D., Elliant	20 F
Brusq Y., Tréboul	50 F
Horellou C., Chateaulin	50 F
Pedron P., Plérin	80 F
Daeron T., Kemper	50 F
Riou L., Lannion	50 F
Fauvet A., Kemper	50 F
Cornic H., Kemper	50 F
Rault M., Paris (75)	100 F
Nedeleg M., Ferney (01)	50 F
Le Joncour P., Douarnenez	50 F
Massard S., Larmor-Plage	20 F
Le Coq L., Guichen	100 F
M.M., Lannion	50 F
Le Bolch P., Loperlec	20 F
Cherel D., Vallauris (06)	30 F
Derveaux P., Saint-Malo	100 F
Morvan M., Rennes	50 F
Guihard L.	50 F
Total 8 ^e liste	2.290 F
Listes précédentes	15.580 F
TOTAL	17.870 F

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duguay-trouin -
29100 douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

En guise de sommaire

Curieux, le soutien apporté par le « leader » du RPR en Bretagne, Guermeur, comme naguère ses collègues nantais, au régime de l'Afrique du Sud. Nous avons voulu en savoir plus (p. 4 et 12). Nous présentons aussi les projets d'aménagement touristique à grande échelle qui menacent l'île aux Moines (p. 8). En rubrique économie, Yann Fievet examine à la loupe l'évolution du chômage breton, alors que nous esquissons ce que pourrait être un véritable aménagement du territoire par les Bretons (p. 6, 7). Une enquête minutieuse (p. 10) donne des précisions sur les participants à la fête du P.B. 85. Dans un Pobl Vreizh étoffé, on trouvera, après la suite du roman exclusif, une étude de Janig Bodiou au pays des Lapons. Chroniques et services culturels complètent un numéro. Nous avons des projets importants : aidez-nous à les réaliser ! (p. 3).

Rappel

Politique	p. 4	Economie, société	p. 6
Pobl Vreizh	p. 14	Loisirs, culture	p. 17

Je m'abonne

**le peuple
breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à
partir de 120 F (1)
- étranger : 115 F (1)
- étranger par avion : 140 F (1)
à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS...

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 100 F	est à abonner au P.B. (chèque joint)

Elections = Argent

Nous reparlerons, dans le P.B. d'octobre, des nécessaires convergences qui doivent se réaliser pour les élections régionales de 1986, si l'on veut que le courant breton progressiste soit présent et ait des élus, malgré un mode de scrutin et un couplage défavorables. Aussi important que cette condition, il y a le problème des moyens financiers, très élevés, puisqu'il nous faut toucher, par imprimés, affiches, etc., plus de 2 millions d'électeurs bretons. C'est aux militants, aux sympathisants et à tous ceux qui sont résolus à œuvrer pour que le peuple breton soit représenté par ceux qui, depuis deux décennies et plus, croient en lui et luttent pour lui.

Les dons peuvent être faits à U.D.B. - Spécial régionales - BP 203, 56102 Lorient Cedex.

ADRESSES UTILES

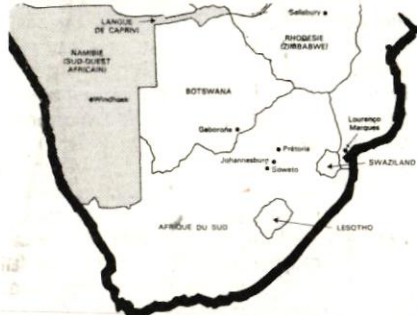
- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

SCANDALE: Guermeur, propagandiste de l'Afrique du Sud !

1) L'U.D.B. DENONCE

Le lundi 24 juin 1985, la fédération du pays de Lorient de l'U.D.B. rendait public le communiqué suivant, diversement reproduit dans la presse quotidienne locale. Unanime-ment tronqué, tout de même. Faudrait pas pousser ! l'U.D.B.

« Défiant la communauté internationale et en premier lieu son porte-parole officiel les Nations-Unies, l'Afrique du Sud a mis en place en Namibie, le 17 juin dernier, un gouverne-



ment intérimaire chargé de conduire le pays vers une pseudo-indépendance dans la sau-vegarde des intérêts coloniaux du régime d'apartheid. Cet ultime coup porté à la résolution 435 des Nations-Unies, qui, après l'instauration d'un cessez-le-feu, prévoit le retrait des troupes sud-africaines, la mise en place des forces de l'O.N.U. et des élections libres, a été dénoncé par tous les Etats du monde, y compris les Etats-Unis.

Parmi les hôtes des responsables sud-africains aux cérémonies qui ont accompagné cette mascarade, la fédération du pays de Lorient de l'U.D.B. a dû noter la présence de M. Guy Guermeur (« Le Monde » - 19 juin 1985) aux côtés d'amis de longue date du régime d'apartheid, tels que MM. Philippe Malaud (CNIP) et Auguste Cazalet, sénateur RPR.

C'est avec une profonde tristesse et une honte non retenue que nous adressons au peuple namibien et à son représentant dans sa lutte de libération, la SWAPO, nos regrets les plus sincères pour le geste irréparable commis par un personnage dont nous avons depuis longtemps dénoncé les manœuvres, mais qui n'est pas moins élu local puis-que conseiller municipal de Lorient. Nous renou-velons notre solidarité au peuple namibien dans le combat qu'il mène pour sa libération et nous nous engageons à dénoncer publi-quement à l'avenir, comme nous l'avons fait par le passé, tous ceux qui en Bretagne viendraient à se compromettre dans la colla-boration avec le régime d'apartheid, qualifié par l'Assemblée générale des Nations-Unies de « Crime contre l'Humanité ».

2) GUERMEUR: UN AGENT DE PROPAGANDE QUI DE-CLARE...

Une semaine plus tard, de retour de son lointain périple, notre député européen et non moins conseiller municipal de Lorient, dernier héros en date de la célèbre série policière « Un V.R.P. au pays de l'apartheid », trouvait grandes ouvertes les colonnes de nos confrères. Il pouvait y déclamer, toute honte bue :

« La Namibie ne connaît aucune forme d'apartheid, ni aucune ségrégation raciale ». Toutes les accusations sur ce point ne sont que des mensonges de propagande - chacun peut aller le vérifier sur place, comme je l'ai fait moi-même avec mes collègues du Parlement européen.

La SWAPO n'est pas « l'expression du peuple namibien » comme l'écrit l'U.D.B. (Ou ça ???), mais une organisation terroriste, basée en Angola marxiste, formée en Union Soviétique, armée et commandée par des Cubains. Cette organisation a refusé de coopérer avec les partis libres de Namibie pour former un gouvernement de transition vers l'indépendance totale.

J'ai assisté en qualité de parlementaire européen, avec des collègues allemands, anglais et belges, à l'installation de ce gouverne-ment multipartite et multiracial, actuellement dirigé par un noir, chargé de préparer un projet de constitution démocratique et de le proposer au référendum du peuple tout entier, sous le contrôle d'institutions internationales (Les-quelles ? Des noms ?).

Cela, c'est la démocratie concrète tandis que l'action de la SWAPO - attaques armées contre les villages, bombes, atrocités, camps de concentration en Angola - n'est, comme en Afghanistan et en Pologne, que la sinistre manifestation de l'impérialisme sovié-tique qui réduit peu à peu l'Afrique à l'état de colonies par les dictatures marxistes qu'elle installe à son service. Je n'ai donc que mépris pour l'intoxication tentée par l'U.D.B. sur instructions du parti communiste. »

3) PROPAGANDE SUD-AFRICAIN

Petit voyage dans le passé, un passé bien proche. Le 12 novembre 1979, le Service d'Information d'Afrique du Sud, organisme officiel de propagande et de désinformation du régime sud-africain, achetait une page entière du « Figaro ». En face d'une photo de cadavres de civils africains, selon la légende « tués par des mines posées par les terroristes de la SWAPO », on pouvait lire cette traduction maladroite :

« Cessez ces tueries inutiles.

La loi de la majorité a été acceptée. Chaque homme a le droit de vote. On supprime la discrimination établie d'après la couleur de la peau. La surveillance exercée par les Nations-Unies est acceptée. Néanmoins, les fusillades et la terreur et les tueries continuent en raison de la SWAPO (Organisation du Peuple du Sud-Ouest Africain). Qui donc retarde l'indépen-dance du Sud-Ouest Africain Namibie ? (...).

Durant les 15 mois passés, la SWAPO a lancé plus de 700 lâches attaques sur des personnes et propriétés du Sud-Ouest Afri-cain Namibie. Parmi leurs activités, on compte des meurtres à caractère politique, des incendies et pillages d'habitations, des mas-sacres de femmes et d'enfants, des atrocités à la bombe, des enlèvements d'écoliers et autres enfants...

Vous pouvez aider à mettre un terme à cette tragédie de l'Afrique du Sud. Il vous suffit de détacher cette page maintenant et de l'en-voyer à votre député en lui demandant d'agir au nom de la vraie démocratie afin de mettre un terme aux tueries de la SWAPO (...).

Refuge des Angolais fuyant « le modèle socialiste », la Namibie est connue pour la richesse de son sous-sol, convoitée par les Soviétiques et attaquée par Cubains interpo-sés. Pour la défendre, l'armée sud-africaine et un petit peuple qui ne craint pas les lions (oui, Bwana) et les Bushmen. »

4) COMPARAISONS...

La juxtaposition de ces deux textes est éclairante sur les méthodes de propagande et de désinformation utilisées par le régime d'apartheid en Occident. Dans ces deux textes, même logique de retournement des faits et des responsabilités, mêmes tournures de phrases



et à certains passages, un vocabulaire iden-tique.

Dans le communiqué de Guermeur, nous lisons : « ...l'action de la SWAPO - attaques armées contre les villages, bombes, atrocités... ». Dans l'article du « Figaro », nous lisons : « ...incendies et pillages d'habitations... atrocités à la bombe... ».

Dans le communiqué de Guermeur, nous lisons, à propos de l'engagement de l'Afrique du Sud en Namibie, qu'il s'agit là de « la démocratie concrète ». « Le Figaro » nous parle de « vraie démocratie ».

Guermeur évoque le contrôle de fantôma-tiques « institutions internationales » en cas de référendum. Le texte du « Figaro » affirme que « la surveillance exercée par les Nations-Unies est acceptée ». Acceptée par qui ? On ne nous le dit pas. Mais nous supposons qu'il s'agit de l'Afrique du Sud. Ce sont là trois exemples particulièrement significatifs. Vous croyez aux coïncidences ? Nous, pas ! A n'en pas douter, Guermeur n'est pas revenu les valises vides de son excursion au pays de l'apartheid. On imagine d'ici la scène, à l'aéroport, à l'instant du départ.

Des responsables sud-africains : « Voilà, au cas où vous auriez affaire à quelques détec-teurs crypto-coco-marxistes, à votre retour en Catho. Nous, on connaît ça ! On vous a préparé un petit texte qui fera taire toute opposition. »

Guermeur : « Merci, Messieurs, vous êtes bien aimables. Au plaisir de vous revoir. Votre accueil fut très sympathique. Je saurai m'en souvenir, croyez-le bien. »

Notre fier ambassadeur voudra bien nous excuser si nous n'avons pas su restituer cet adieu déchirant avec la meilleure fidélité. Nous ne sommes pas des professionnels du micro fixe-chaussette, ni des fonds de poubelle.

Le conseiller municipal de Lorient nous accuse d'être des agents de Moscou, la main scélérate du P.C. Ça nous fait bien rigoler ! Vous aussi, je l'espère. Si, si, vous pouvez. Y'a de quoi ! L'U.D.B. a suffisamment pris position au moment de l'invasion de l'Afghanistan et dit ce qu'elle pensait du silence imposé au peuple polonais, pour se taper les cuisses quand on lui décoche ce genre d'âneries. Enfin ! Il faut reconnaître que nous sommes souvent la cible de « grossiers personnages ». Il semble que nous les attritions comme le miel attire les mouches. Ceci dit et tous comptes faits (sans jeu de mots), dans cette histoire, QUI est l'agent de QUI ? La réponse à cette énigme peut vous permettre de découvrir un gros magôt. Mais il ne sera ni pour votre poche ni pour la nôtre. Dommage pour nos finances, mais la morale est sauve ! Et à nos yeux, c'est encore là l'essentiel.

2^e partie, page 12 : notre vérité, les faits !

chiche?

Banque de France cherche personnel bilingue

La Banque de France a décidé d'accepter désormais de recouvrer les chèques rédigés dans une langue ou « un dialecte régional » (sic), mais elle décline toute responsabilité dans le recouvrement de ces valeurs ! Faute de pouvoir effectuer les vérifications.

Le ministre des Transports pas d'accord avec Jack Lang !

« Oui au bilinguisme des panneaux routiers, si le Conseil régional de Bretagne est d'accord », a déclaré en substance Jack Lang, le ministre français de la Culture, au festival interceltique de Lorient, début août. Il faudra qu'il convainque le ministre « compétent », celui des Transports, qui répondait à une question de Didier Chouat, posée le 13 mai dernier : le ministre PS écrit : « Il n'est pas actuellement envisagé de modifier les règles en vigueur qui prévoient l'inscription des noms d'agglomération en français dans les signaux directionnels. Toutefois... pour satisfaire une volonté d'identification locale, notamment exprimée par les élus bretons, la mise en place d'une inscription bilingue langue nationale-langue régionale, est tolérée pour les panneaux de localisation des agglomérations et seulement pour ce type de signaux, sous réserve d'une décision en ce sens des conseils régionaux (J.O. du 12 août 85).

22 + 29 + 35 + 44 + 56 =
BZH

A une autre question du 6 mai posée par le député Chouat au même ministre (6.5.85), concernant les actions cofinancées par son ministère en Bretagne au cours du 9^e plan, la réponse officielle (J.O. 12.05.85) énumère des actions autour de Rennes et ajoute : « Pour ces actions, l'Etat a retenu le principe d'une contribution annuelle moyenne de 95 millions de francs à laquelle s'ajoutent 25 millions de francs attribués à la RN 137, dans le département de la Loire-Atlantique, au nord de Nantes. Pourquoi ce calcul tordu et ne pas dire tout de suite que la contribution de l'Etat pour le réseau routier breton sera de 100 millions par an ?

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

HUMEUR

Le dernier Tango de Paris et les « Lettres de noblesse »

Tous les partis politiques hexagonaux ont la même pratique par rapport à la culture bretonne : on n'en veut pas, mais en période électorale, faut bien faire comme si...

Jack Lang est donc venu à Lorient cet été pour prendre sa part du mensonge tranquille. Il n'a rien dit de nouveau : Le CAPES, Mitterrand l'avait annoncé à Rennes, et ses applications concrètes pour les élèves relèvent de l'aventure... de l'après-1986. Le conseil supérieur de je ne sais quoi, c'est un pas en avant vers... l'esprit de la loi Deixonne de 1951. Quant aux panneaux routiers en breton, certains sont déjà en place et l'on ne sait pas qui décidera, qui paiera ? Cela fait penser aux pas en avant et en arrière du tango argentin... d'autrefois !

Le meilleur, c'est la couverture de cette mascarade par les médias. Bravo pour la performance. Est-ce seulement le surmenage de l'été qui a transformé certains journalistes à l'esprit d'analyse averti... en carpettes. L'un d'eux a été jusqu'à parler de « lettres de noblesse de la culture bretonne » ! La culture d'un peuple qui survit malgré toutes les attaques depuis une quinzaine de siècles pourrait donc recevoir des lettres de noblesse de quelqu'un ? Deux siècles après la prise de la Bastille, il vaut mieux fêter les 200 ans de l'arrivée de la patate en Bretagne...

Joël GUEGAN

Quelques sujets de réflexion à mon ancien camarade Poperen, n° 2 du PS

Le n° 2 du grand Parti Socialiste Français est un ancien brillant jeune homme qui connaît bien l'histoire.

Il paraît donc qu'il faudrait refaire le congrès de Tours, à l'envers. Chiche !

Mais pourquoi arrêter à Tours la machine à remonter le temps ?

Ne conviendrait-il pas plutôt de remonter un peu plus ?

Ainsi, au congrès constitutif du Parti Socialiste Français (celui de Guesde) les représentants de la fédération socialiste Bretonne pourraient rester bretons et il n'y aurait pas en Bretagne de Parti Socialiste Français.

Ou alors, le club breton de la Révolution triompherait et deux siècles (quasi) d'errements seraient évités.

LE CHOMAGE BRETON A LA LOUPE :

L'étude des chiffres du chômage à la fin juin 1985 montre que pour la Bretagne (comme pour la France), l'accroissement du chômage a été bien moins important au cours de la dernière année qu'il ne l'était au cours de l'année précédente. Pour la France, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi entre juin 84 et juin 85 a été de 3,5 % contre 14,4 % entre juin 83 et juin 84. Pour la Bretagne ces chiffres sont respectivement 5,8 % et 15,8 %.

D'emblée, on constate que le ralentissement de la hausse du chômage est beaucoup moins prononcé en Bretagne qu'en France (la hausse du chômage a été en France divisée par quatre au cours de l'année étudiée par rapport à l'année précédente tandis qu'en Bretagne cette division n'est que de 2,7).

Au cours des quatre dernières années le chômage a augmenté en Bretagne de 46,5 % contre 36,7 % en France.

En données corrigées des variations saisonnières, les DEFM (1) étaient, en juin 1985, de 180.963. Pour être réellement significatif le nombre de demandeurs d'emploi doit être comparé à deux données : la population active disponible et la population active salariée. Ces rapports donnent les taux de chômage suivants :

	DEFM / PA disponible		DEFM / PA salariée	
	Jun 84	Jun 85	Jun 84	Jun 85
Bretagne	10,8 %	11,5 %	14,2 %	15,0 %
France	9,1 %	9,45 %	10,8 %	11,2 %

TOUJOURS PLUS !

par Yann FIEVET
Secteur Economique UDB

15 % de la population active salariée en Bretagne (à 5 départements bien sûr) est au chômage !

Les chiffres globaux cachent cependant la diversité de la réalité. Une analyse départementale montre que ce pourcentage est de 17,5 dans les Côtes-du-Nord et de 17,2 dans le Morbihan, tandis qu'il est de 12,5 % en Ile-et-Vilaine.

Parmi les DEFM la part des femmes et celle des moins de 25 ans restent supérieures en Bretagne comme le montre le tableau suivant :

% de femmes dans les D.E.F.M.		
	Jun 1984	Jun 1985
Bzh	49,4	49,3
France	47,3	48,4
% de jeunes dans les DEFM		
Bzh	41,5	37,8
France	38,8	35,6

On observe que la part des jeunes dans le total des demandeurs d'emploi a nettement diminué entre juin 84 et juin 85. Cette diminution n'est en rien le reflet d'une amélioration de leur structure par rapport au marché de l'emploi, mais simplement le résultat (recherché) dans les chiffres de l'existence nouvelle des TUC (Travaux d'utilité collective). Sans ces derniers, le chiffre de 180.960 demandeurs d'emploi cité plus haut serait largement dépassé pour la Bretagne !

La dégradation de la situation faite aux chômeurs peut être montrée en considérant la durée moyenne des demandes d'emploi, c'est-à-dire le nombre de jours pendant lequel un chômeur est sans emploi. Cette durée s'est encore allongée au cours de la dernière année, puisqu'elle est passée de 356 (juin 84) à 395 jours (juin 85) en Bretagne. Ici encore, les Côtes-du-Nord et le Morbihan détiennent une forme de record : respectivement 430 et 401 jours.

Ces deux départements sont les plus mal lotis en matière d'emploi car en un an, si le nombre d'offres d'emploi émanant des entreprises a diminué de 3 % entre juin 84 et juin 85. En Bretagne, cette baisse a été de 20 % dans les Côtes-du-Nord et de 22 % dans le Morbihan.

La Loire-Atlantique détient toujours la palme du chômage partiel avec 165.500 journées indemnisables, au cours du deuxième trimestre 85, contre 153.000 journées au cours du même trimestre de 1984. Dans ce département, les offres d'emploi ont également diminué entre juin 84 et juin 85, avec - 13,5 %.

En cette rentrée de septembre l'optimisme sur le marché de l'emploi n'est toujours pas de mise, contrairement à celui que certains responsables semblent tentés d'arborer.

(1) Demandeurs d'emploi en fin de mois.

Compte de résultat du « Peuple Breton »

(01.01.84 - 31.12.84)

pour 9 numéros seulement

Charges d'exploitation

- Impression	182.305,72 F
- Composition, illustration	29.671,30 F
- Autres charges externes :	
* Remboursement d'intérêt et honoraires	13.040,00 F
* Transport des bons et personnes	26.371,97 F
* Charges administratives	12.636,95 F
* Autres	2.027,76 F

- Charges de personnel	141.331,08 F
	407.404,78 F

Charges financières

- Intérêts	45,10 F
Total des charges	407.449,88 F

Produits

- Abonnements	106.534,89 F
- Autres produits des ventes	57.487,68 F
- Publicité	87.067,92 F
- Autres produits	127.174,79 F
Total des produits	378.265,28 F
- Résultat de gestion	29.184,60 F
TOTAL	407.449,88 F

Tirage moyen : 4.700
Diffusion payante 84 : 3.200

HENAUT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15



Rue aux Artistes

La « Rue aux Artistes », manifestation ouverte aux poètes, aux écrivains, aux peintres, aux auteurs-compositeurs et interprètes aura lieu le samedi 14 septembre, de 10 à 19 h, à Angers.

Les artistes bretons qui souhaitent y présenter leurs œuvres sont invités à s'inscrire le plus rapidement possible auprès de l'association des Bretons d'Anjou, BP 21, Saint-Barthélemy d'Anjou, 49800 Trélazé (droits d'inscription, 50 F ; possibilités d'hébergement).

Vos bijoux celtiques
or et argent
Collection importante
HORLOGERIE BIJOUTERIE
MINGANT
Pierres fines - Réparations
95 rue de Siam - 29200 BREST
Tél. 46.06.02

Pour un « Aménagement du territoire » efficace et démocratique

L'aménagement d'un territoire est, c'est bien évident, une pratique aussi ancienne que les territoires, qui existent, eux, depuis aussi longtemps que les hommes vivent sur cette terre. La naissance et le développement du capitalisme ont accéléré les processus de l'occupation des territoires. La conséquence la plus notable fut de concentrer les populations là où étaient les ressources naturelles ou les centres de direction.

C'est ainsi que sont nées des villes insupportables où le luxe de plus en plus insolent co-habitait — sans mélange — avec la misère la plus sordide ou l'indigence la plus anarchique.

Les « bras » pour l'industrie étant puisés dans les campagnes, celles-ci se sont socialement désertifiées, progressivement.

Le capitalisme de monopole a exacerbé ce processus.

Aussi, après la deuxième guerre mondiale, le groupe dirigeant du capital financier et industriel a éprouvé la nécessité de s'occuper de ces questions afin de permettre le contrôle plus aisé des conditions créatives du meilleur taux de plus-value.

Et, ironie du sort, tout ceci avec la collaboration (même si non consciente) des forces de progrès qui voyaient là un moyen de contrôler le capital, par le biais de l'appareil d'Etat.

L'aménagement vu « d'en haut »

Qu'il s'agisse de l'Etat ou des milieux financiers, le but de cette activité exigeait une perception « macroscopique » de la situation.

Car ainsi, de Paris, qui est le centre de décision de l'hexagone, on voit très bien ce qui ne va pas. Et on décide.

Nous autres, Bretons, sommes particulièrement bien placés pour apprécier. Puisque depuis que Paris a décidé qu'il était aussi le centre de la Bretagne, la vie économique, sociale et humaine est allée se dégradant, et la gestion moderne du territoire français n'a pas amélioré cette situation.

Pourtant, bien que notre histoire a été (et l'est toujours) occultée et travestie, il est aujourd'hui bien connu que la Bretagne connaissait une réelle prospérité quand son centre était encore chez elle.

Le passé est le passé, on ne peut le refaire, penchons-nous donc sur l'avenir.

Mais entendons-nous bien, il s'agit de l'avenir immédiat.

Et si nous revendiquons la pleine autonomie de la Bretagne, notamment pour sa vie économique, sociale et humaine, c'est pour replacer le centre de la Bretagne là où il a sa raison d'être.

Alors, l'aménagement du territoire reprend tout son sens.

Mais il n'est pas possible d'organiser la vie économique, sociale et humaine sans connaître par le détail les possibilités et les besoins de la communauté de base.

En fait, l'aménagement du territoire démocratique relève d'une somme d'analyses « microscopiques ». C'est-à-dire, exactement le raisonnement inverse de celui qui est conduit actuellement.

L'aménagement vu d'en bas

Puisque nous voulons vivre en travaillant au pays, essayons de voir comment cela serait possible. Une méthode serait la suivante : par commune (entité de base actuellement gérée) il est à faire un bilan. Celui « des évidences », affiné au fur et à mesure de la vie. Ce bilan concerne : la terre agricole, exploitée ou pas, judicieusement exploitée, ou pas ; le sous-sol, dans le même esprit ; et la mer, s'il s'agit d'une commune côtière.

Au terme de ce bilan sont connues les données de l'état actuel et celles de l'état potentiel.

Sont également connaissables (donc connus !) les besoins en amont des activités possibles, et les possibilités en aval.

Sont donc connus aussi les besoins humains pour la vie de ces différentes activités.

Il y a trop, trop peu ou assez de bras et de cerveaux.

D'où se déduisent automatiquement les besoins sociaux.

Si les municipalités sont dotées des pouvoirs qui devraient normalement être les leurs peut s'enclencher le processus d'aménagement.

La somme de ces bilans par « entités naturelles », par pays et pour la Bretagne entière, décide de l'implantation des activités de caractère général, non directement liées aux potentialités naturelles de chaque commune.

Alors, notre pays — sous-développé et mal développé — connaîtra les bases solides de son développement dans l'intérêt de toute la population puisqu'il prend en compte les intérêts de chaque population.

Comment ?

Mais cela ne représente-t-il pas un travail énorme, exigeant tant de temps et de spécialistes qu'il ne serait pas possible d'y songer ?

Pourquoi ?

Le bilan de l'existant peut être réalisé par le maire et les citoyens.

L'appréciation des potentialités peut — et doit — être de leur ressort ainsi que la définition des besoins en amont et des possibilités en aval des activités de base de la commune.

L'examen global au niveau des « groupes de communes habituels » et des pays serait aussi le fait des citoyens désignés à cet effet.

Et, ainsi le « pouvoir central » — c'est-à-dire l'exécutif breton — a toutes les données pour ordonner et coordonner une planification créée par les citoyens eux-mêmes et leurs élus.

Le problème des ressources financières n'est qu'un aspect technique.

Par exemple, si la pratique coopérative est favorisée, si la législation est profondément démocratisée pour faciliter la création d'activités à capitaux mixtes (publics et privés), si la masse de la valeur et de l'épargne produits en Bretagne ne fuient pas vers d'autres territoires, seraient créées des conditions favorables à l'expansion économique, permettant de vivre et travailler au pays.

P.F.



Ouverture du lundi matin au samedi soir

TRANSELEC — Tél. 98-41.72.73

Z.I. BREST Kergaradec

17 rue Gaston Planté (face au Novotel)

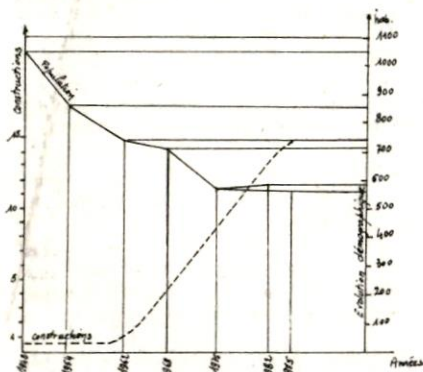
**VENTE
LOCATION**

**Sonorisation
Interphones
Vidéo
Cassettes et bandes**

L'ILE AUX MOINES DANS LA TOURMENTE

L'île aux Moines, avec ses 310 hectares, est la plus importante des îles du Golfe du Morbihan. Comme beaucoup d'autres îles, elle n'échappe pas au déclin économique et au départ de sa population. Même si cela peut paraître a priori contradictoire, alors que la population diminuait sur l'île, on a vu croître le nombre des constructions.

En fait, l'explication réside dans le simple constat que la population permanente quittait peu à peu l'île alors que les résidents secondaires venaient y chercher le calme.



On note une intensification de la construction à partir de 63, avec une proportion de 50 % de résidences secondaires au départ. On atteint aujourd'hui 10 à 15 constructions/an, dont 80 à 90 % de résidences secondaires.

Le ralentissement de l'activité économique se traduit par des pertes importantes d'emplois (chiffres communiqués par la mairie).

Domaines d'activités	1970	1985	Prévision en 2000
Marins-pêcheurs...	3	11	11
Marins de commerce	63	28	10
Agriculture.....	15	4	2
Ostréiculture.....	19	3	2
Artisans et ouvriers	25	30	25
Commerce.....	14	14	8
Total.....	139	90	58
Enfants scolarisés sur l'île.....	60	40	15

Un projet de construction d'un centre de revitalisation sur l'île aux Moines : la solution miracle ?...

Au regard de ces quelques chiffres, il apparaît que la situation devient alarmante et que l'avenir de l'île est compromis si aucune décision importante n'est prise pour fixer une population insulaire suffisante.

C'est dans ce contexte qu'arrive le projet de construction d'un centre de revitalisation sur le site de Penhap-Kerbozec - un projet de grande ampleur

à en juger par les chiffres avancés : les constructions sont prévues en deux parties ; d'une part, un groupe « d'habitations » (appartements, hôtel et centre de revitalisation) couvrant 5.000 m² au sol sur un terrain de 3,5 ha. La deuxième partie comporte la construction d'une résidence para hôtelière de 2.000 m² de plancher sur 5.000 m² de terrain.

Autres chiffres :

Capacité d'accueil : 180 à 200 clients.

Emplois prévus : 100 à 120 salariés (services médicaux et hôteliers).

L'annonce de ce projet a déjà fait couler beaucoup d'encre et est devenu un facteur de division de la population insulaire.

Pour tenter de bien comprendre la situation, nous sommes allés sur place rencontrer des Iliens, dont M. Jean Martin-Chauffier, conseiller municipal et président du comité de défense qui s'est mis en place pour s'opposer à l'implantation du projet. Nous relaterons dans un prochain numéro les propos de M. Seris, conseiller municipal, favorable au projet et mandaté par M. Bastin, maire, pour répondre à nos questions.



Cet interview a été réalisé en juin, mais il n'a pas pu paraître cet été en raison du numéro unique de juillet et août. Il conviendra donc de tenir compte des informations complémentaires figurant en fin d'article pour actualiser les propos des intervenants.

P.B. : Le site de Penhap était autrefois un village agricole. Il a déjà été convoité à plusieurs reprises, pouvez-vous nous donner quelques informations à ce sujet ?

M. Martin-Chauffier : Oui, c'est vrai. Il y a eu un projet de construction de Marina, financé par le groupe Parisbas, il y a de cela plusieurs années, mais ce projet a été rejeté.

La raison essentielle du refus résidait dans le fait que cette installation n'aurait été ouverte qu'une très courte période de l'année et que, par conséquent, elle ne constituait pas un atout dans le développement économique de l'île.

P.B. : On a également entendu parler d'un projet d'installation d'une communauté agricole. Qu'en est-il exactement ?

M. M.C. : C'est vrai, il y a eu en effet un tel projet, mais il avait très peu de chance d'être concrétisé dans la mesure où il faisait seulement l'objet d'une étude menée dans le cadre d'une thèse présentée par un étudiant.

P.B. : Le projet actuel est apparu au grand jour à l'époque des élections cantonales. Pourquoi à cette époque précisément ? (1)

M. M.C. : En fait ! C'est un peu le fruit du hasard. En réalité, c'est en fin février que j'ai été informé de ce projet. Nous sortions d'une séance de conseil municipal et c'est au cours d'une discussion - hors séance donc - que nous avons appris qu'un permis de construire avait été déposé en mairie.

P.B. : Et c'est à cette époque que vous vous êtes constitué en comité de défense ?

M. M.C. : C'est-à-dire que dans un premier temps nous nous sommes retrouvés entr'amis et nous avons essayé de réfléchir sur les conséquences d'un tel projet. Après réflexion, les nuisances nous ont semblé l'emporter sur les avantages et c'est ainsi qu'est née l'ADPIM (Association de défense et de protection de l'île aux Moines).

P.B. : Pouvez-vous nous communiquer quelques informations sur le comité de défense ?

M. M.C. : Notre association a démarré avec une cinquantaine d'adhérents. Nous estimons être rejoints dans nos analyses par 50 à 75 % de la population permanente de l'île et la quasi-totalité des résidents secondaires. Je dis quasi-totalité car certains résidents secondaires estiment qu'ils n'ont pas le droit de décider de l'avenir de l'île dans la mesure où ils y passent peu de temps dans l'année.

Notre action se situe à plusieurs niveaux. Nous essayons d'informer la population. A cet effet nous avons fait un envoi de 500 lettres en mars. Nous faisons également de l'affichage et intervenons auprès des autorités compétentes pour faire valoir notre point de vue. Nous comptons par exemple faire appel devant le tribunal administratif si le permis de construire est accordé (voir informations complémentaires). Mais d'ores et

déjà, nous réfléchissons sur l'avenir de l'île aux Moines. D'ailleurs, lorsque le projet du centre de revitalisation ne sera plus à l'ordre du jour, notre association entend continuer son travail de réflexion et de propositions en lien avec la municipalité.

P.B. : Où en est actuellement le projet ?

M. M.C. : Comme nous le disions tout à l'heure, nous avons appris le dépôt du permis de construire en fin février. Depuis, cette première demande a été rejetée car le projet ne respectait pas la distance minimum entre les constructions et la côte. La distance légale est de 100 m minimum alors que l'architecte n'en avait prévu que 30. Le projet a donc été réexaminé et une nouvelle demande de permis de construire a été déposée le 2 mai et nous attendons. Je pense qu'elle sera accordée en raison de sa conformité avec le P.O.S. (voir informations complémentaires).

P.B. : Que comptez-vous faire alors ?

M. M.C. : Si le permis est accordé, nous continuerons notre action. Nous projetons de faire signer des pétitions, d'intervenir auprès du Président de la République et de déposer deux recours devant le Tribunal Administratif avec demande de sursis à exécution.

P.B. : Que reprochez-vous donc au projet ?

M. M.C. : En fait, plusieurs choses : D'abord, beaucoup de questions que nous avons posées sont restées sans réponse. On ne sait toujours pas, par exemple, qui finance le projet ; quand il s'agit d'un investissement de 200 à 250 millions de francs ; ça nous paraît important. Nous ne connaissons pas avec précision la consommation en eau potable de ce centre ; ça nous paraît primordial sachant que nous avons déjà du faire des installations de stockage pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en eau douce pendant l'été...

Par ailleurs, nous estimons que ce projet est totalement démesuré et inadapté pour l'île aux Moines pour les raisons suivantes :

1° Il ferait accroître sa population dans une proportion très importante ; on ne rajoute pas brutalement 300 habitants à une population de 500 sans conséquence.

2° Le site de Kerbozec-Penhap est l'un des plus sauvages de l'île, on ne peut pas accepter de l'hypothéquer.

3° L'infrastructure routière de l'île ne permet pas d'accepter un accroissement aussi important de la circulation. Dans ce domaine, beaucoup de questions restent posées d'ailleurs. Nous ne savons pas par exemple si les résidents du centre arriveront au port de l'île aux Moines et seront ensuite acheminés par route, ou si une liaison portuaire sera établie directement avec Penhap. On peut aussi envisager une liaison directe entre la Presqu'île de Rhuys et le centre, pourquoi pas ?

4° Il faudrait savoir également dans quelles conditions vont s'effectuer les travaux. Un tel projet nécessite l'utilisa-



La navette qui relie en 5 minutes, l'île au continent.

tion de moyens considérables et le transport d'un volume très important de matériaux. Le problème de leur acheminement sur le lieu de la construction reste posé.

5° Contrairement à ce que veulent penser certains, ne risque-t-on pas de créer une zone d'attraction touristique nouvelle au détriment du bourg ?

6° Ce centre recevra une clientèle riche et on peut craindre que cela vienne perturber l'équilibre actuel de la population. Je ne veux pas dire par là que la population de l'île aux Moines est pauvre, car ce serait faux. Les revenus y sont aussi élevés que sur le continent. Il existe bien évidemment déjà des écarts entre les revenus, mais l'osmose existe dans la population actuelle et l'arrivée massive d'une clientèle riche créerait probablement un déséquilibre qui aurait des conséquences dans la vie quotidienne sur l'île...

P.B. : Si l'on proposait un projet de nature différente pour le même site. Je pense par exemple au redémarrage d'activités agricoles, quelle serait dans ce cas la position de votre association ?

M. M.C. : A priori, nous n'aurions aucune raison de nous y opposer. Nous ne sommes pas contre le développement économique de l'île - comme certains voudraient bien le faire croire - nous sommes conscients de la baisse de l'activité économique et nous luttons pour son développement ; mais celui-ci doit être réfléchi et mesuré. Il y a des tas de choses à faire sur l'île aux Moines ; prenons le tourisme par exemple : actuellement, il n'existe pratiquement pas de possibilités d'hébergement sur l'île. Les touristes ne peuvent donc pratiquement pas prendre le repas du soir sur l'île car ils doivent tenir compte des horaires de la

dernière navette pour rejoindre le continent. Il faudrait implanter un hôtel-restaaurant par exemple, mais pour cela, il faut des infrastructures ; je pense à l'évacuation et au traitement des eaux usées entr'autres.

Pour revenir au projet de Penhap, nous considérons qu'il est démesuré et inadapté au développement de l'île aux Moines.

Informations complémentaires

25 juin 1985 - Signature du permis de construire par le maire avec avis favorable de 12 conseillers municipaux sur 15.

Dimanche 7 juillet 1985 - Marche et pique-nique organisés sur le site convoité par l'ADPIM. Cette manifestation a regroupé 3 à 400 personnes.

A la même époque : L'ADPIM fait une campagne de pétitions et intervient auprès du Président de la République (envoi de télégrammes).

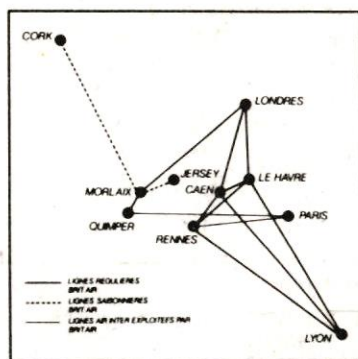
Fin juillet : L'ADPIM dépose deux recours devant le tribunal administratif demandant l'annulation du projet.

(1) Le candidat U.D.B., présenté sur Vannes Ouest lors des élections cantonales, avait apporté son soutien à la population de l'île aux Moines opposée au projet.

Propos recueillis par E. LE CLAINCHE et J.L. LE CLEAC'H



La région nous a donné des ailes...



Nous donnons des ailes à la région.

BRIT AIR - BP 156 - 29204 Morlaix - FRANCE
Telephone 010.33 (98) 62.10.22 - Telex 940929



Bretagne. Normandie

« Au Gai Tic-Tac »

31 av. de la Gare - QUIMPER
Tél. 98.90.31.24

12 r. Pasteur - ROSPORDEN
Tél. 98.59.21.42

1 r. des Forges - PONTIVY
Tél. 97.25.10.28

Les meilleures marques d'horlogerie Quartz

Toute l'orfèvrerie

Nos articles en Or à des prix très compétitifs

ATELIERS DE REPARATIONS

QUI VA A LA FÊTE DU PEUPLE BRETON ?

Pour mieux connaître ceux qui se déplacent, parfois de loin, pour participer à la « fête du peuple breton » nous avons proposé au stand « Presse », un questionnaire détaillé à nos visiteurs. 153 personnes ont rempli le questionnaire. C'est peu par rapport à plusieurs milliers de spectateurs, mais cela représente tout de même un échantillon intéressant. On peut penser que les militants, souvent pris à d'autres tâches, et nombre d'habituels de la fête n'ont pas rempli ce questionnaire. Le pourcentage de ces deux catégories sera donc minoré par l'enquête. Par contre, les nouveaux, ceux qui découvraient la fête ou qui avaient envie d'en savoir plus sur l'U.D.B. et sa presse, ont sans doute eu tendance à s'intéresser de plus près à notre stand et à l'enquête. Les chiffres ci-dessous majorent sans doute leur pourcentage. Telle quelle, cette étude a certainement une bonne valeur indicative sur notre public.

• Le public, le P.B. et l'U.D.B...

1) Situation par rapport au journal (en pourcentage) :

- ne connaissaient pas	18
- connaissaient sans avoir lu ni feuilleté	18
- lu ou feuilleté de une à trois fois au cours des 12 derniers mois	27
- plus régulièrement	18
- abonnés	19

2) Proximité par rapport aux idées de l'U.D.B. :

- très proches	18
- plutôt proches	48
- plutôt éloignés	5
- très éloignés	3
- ne savent pas	26

3) Jugements sur l'action de l'U.D.B. (plusieurs réponses possibles) :

3 % la trouvent trop à droite
1 % la trouvent trop à gauche
9 % trop nationaliste bretonne
11 % pas assez
27 % la trouvent réfléchie
5 % la trouvent superficielle
7 % estiment qu'elle est bien connue
64 % qu'elle est mal connue

Près de deux ans d'absence à la télévision et de quasi absence dans une partie de la presse ne sont sans doute pas sans influence sur ce fait.

4) Raisons de la présence à la fête (plusieurs réponses possibles) :

59 % citent le programme
47 % la sympathie pour l'UDB et son journal
11 % le fait d'accompagner un(e) parent(e) ou un(e) ami(e)
15 % une autre raison (dont travail dans la fête).

• L'information

Moyens par lesquels le public a eu connaissance de la fête (plusieurs réponses possibles, en pourcentage) :

- quotidien habituel cité par	17
- radio locale privée	5
- RBO, Radio-Armorique, Radio P.d.Loire	14



Fête du Peuple Breton 1985. La fête avec Bolivian Manta.

- télévision	3
- affiches	39 (*)
- prospectus	9
- PB ou autre publication UDB	27
- amis ou camarades	42
- autres	4

(*) Le sous-affichage est cependant souvent et durement critiqué.

Quelques dépouillements croisés peuvent enrichir ces réponses et seront faits en fonction du temps disponible. A noter ainsi que 41 % des sondés nés hors de Bretagne habitent aujourd'hui les Côtes-du-Nord. La faiblesse des chiffres croisés rend toutefois l'exercice périlleux. Les indications les plus importantes ressortent probablement du dépouillement rapporté ci-dessus.

• Qui sont-ils ?

Age du public (en pourcentage) :

- nés jusqu'à 1940	4
- de 1941 à 1950	13
- de 1951 à 1955	10
- de 1956 à 1960	29
- de 1961 à 1965	36
- de 1966 à 1970	8

(pas de réponses postérieures, mais elles n'auraient guère eu de signification). Près

des deux tiers du public de 1985 avaient donc entre 20 et 30 ans.

Sexe :

masculin, 59 % ; féminin, 41 %.

Lieu de naissance (en pourcentage).

- Côtes-du-Nord	18
- Finistère	18
- Ille-et-Vilaine	16
- Loire-Atlantique	5
- Morbihan	15
- Hors Bretagne	29

Lieu actuel de résidence (en pourcentage).

- Côtes-du-Nord	35
- Finistère	21
- Ille-et-Vilaine	17
- Loire-Atlantique	6
- Morbihan	13
- Hors Bretagne	8

A noter aussi que 22,5 % des participants habitent Saint-Brieuc ou à moins de 20 km de cette ville.

Participation aux précédentes fêtes du P.B. :

13 % n'avaient jamais entendu parlé des fêtes avant.
30 % avaient entendu parlé, sans y être allés.
57 % déjà allés à une fête antérieure au moins.

Chaque jour de la fête du PB, deux participants à l'enquête « Bretagne-Opinion » ont vu leur nom tiré au sort. Ils ont chacun reçu un chèque leur remboursant leur vignette ou leur billet d'entrée à la fête. Ce sont : Hervé Cozier, de Plérin (22) ; Paul Guillemot, de la Chapelle des Fougeretz (35) ; Elizabeth Le Feuvre, de Plémet (22) ; Eliane Paillard, de Saint-Sébastien-sur-Loire (44).

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

LOIRE-ATLANTIQUE :

Une voix autorisée contre le « découpage régional »

La première séparation de la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne a été le fait, en 1941, du gouvernement de Vichy. Curieusement, les technocrates et hommes politiques au pouvoir en 1955 ont repris ce découpage, qui a, par la suite, été conservé sans aucune consultation démocratique et malgré des protestations d'une intensité qu'on ne retrouve, sur un tel sujet, nulle part dans l'hexagone. Dans une tribune libre, Philippe Pinchemel, géographe de renom évoque « les ambiguïtés et les paradoxes de la régionalisation à la française ». Voici un extrait de son article (La Croix, 6 juin 1985) :

« Une région n'est pas n'importe quel espace délimité artificiellement, c'est un territoire ayant une certaine dimension, une certaine masse de population, une certaine forme et surtout, une cohérence, une identité et un centre de gravité représenté par une capitale (...). »

En 1955, le découpage régional avait simplement pour but de regrouper les départements afin de présenter leurs positions de développement en relation avec la planification nationale ; on parlait alors de régions-programmes. Ces régions avaient été délimitées rapidement et technocratiquement sans prévoir leur destin. Mais progressivement et quasi naturellement, cette régionalisation de circonstances et à la finalité précise allait déboucher sur une régionalisation politique, sur un nouvel échelon dans la pyramide administrative de la France ; la reconnaissance des circonscriptions d'action régionale en 1960, les préfets de région en 1964, assistés des commissions de développement économique régional, le référendum malheureux de 1969, les établissements publics régionaux en 1972... En chaque occasion, des voix s'élèveront pour suggérer une modification du découpage régional pour demander aux responsables politiques de procéder aux réajustements nécessaires ; chaque fois ces voix furent étouffées, le statu quo prévalut.

Qui peut croire que la lucidité pourrait l'emporter d'ici à mars 1986 et que la carte des régions soit redessinée avant que l'irréparable soit commis, c'est-à-dire que les régions deviennent des collectivités territoriales de plein exercice ?

Qui peut croire que ce redécoupage interviendra après les élections ? Quel courage ne faudrait-il pas aux exécutifs et aux élus régionaux pour proposer fusions et rectifications de frontières ! On se contentera sans doute d'évoquer des contrats ou accords interrégionaux (...).

ENERGIE

Une brochure de la CFDT sur l'énergie en Bretagne

Devant les conceptions opposées qui s'affrontent actuellement sur l'avenir énergétique de la Bretagne, « l'Union régionale CFDT-Bretagne » intervient à nouveau dans le débat. Son apport mérite d'être pris en compte.

QUELLE ÉNERGIE pour LA BRETAGNE ?

CONSTAT ET PROPOSITIONS

D'abord, l'évaluation des besoins hexagonaux montre que faute de ralentir le rythme de constructions de centrales nucléaires, on risque d'aboutir à un excédent de 10 à 15 tranches en 2000. Au niveau « régional EDF » (« grand Ouest » à 4 régions), il y avait déjà un excédent de 22,5 % lors des pointes de consommation de 1983, avant la mise en service de 2 tranches supplémentaires au charbon à Cordemais, Loire-Atlantique, et de 2 tranches de nucléaire à Chinon. Au niveau breton, citons la CFDT :

« Avec les capacités de transport des lignes à 400 kilovolts, la comparaison des besoins et de la production au niveau d'une région comme la Bretagne perd tout son sens. En effet, les responsables de la conduite journalière des réseaux de transport et des centrales de production utilisent les moyens de production beaucoup plus en fonction des coûts de production de centrales que de la situation géographique. « Les centrales bretonnes en 1983, ont travaillé entre 20 et 3.000 heures dans l'année, pour un maximum possible de 8.000 heures ! L'équipement actuel est donc sous-utilisé ». »

Le suréquipement hexagonal en nucléaire entraîne le déclassement souvent prématuré, de centrales thermiques au charbon (Cheviré, Le Portzic) et la suppression de postes.

« Les erreurs d'estimation des besoins en électricité et la fuite en avant dans le nucléaire constituent pour l'entreprise EDF, pour le pays et pour les consommateurs, une des plus coûteuses de toutes celles qui ont pu être réalisées dans l'histoire ». 100 milliards

d'investissements inutiles ! Un transport et une distribution négligés (réseaux de moyenne et basse tension).

L'argument de l'emploi ? la CFDT la réfute : si une centrale nucléaire est construite, les 700 emplois EDF permanents seront pourvus par transferts et mutations, il faut reclasser les personnels des tranches thermiques fermées. Restent maintenance et gardiennage...

Les chantiers ? Les grosses entreprises spécialisées se partagent l'essentiel (1.500 emplois sur 6 ans). Restent la sous-traitance et les travaux d'aménagement. Pour pallier d'éventuelles défaillances, on peut envisager, pour l'après 1990, une centrale thermique au charbon, ne fonc-



tionnant qu'aux pointes de consommation (quelques centaines d'heures). C'est nettement plus économique que l'équivalent nucléaire et l'investissement coûte 2 fois moins cher, le nombre d'emplois induits étant équivalent. A la place de la dépense du nucléaire, la CFDT propose un plan de développement des bâtiments et des travaux publics (liaisons routières et ferroviaires, relance de la construction et de la réhabilitation de logements pour un secteur qui a perdu 15 % de ses emplois en 3 ans.

La brochure et le plan ne prennent pas en compte la Loire-Atlantique mais notent le potentiel de production de ce département breton, qui est en fait inclus dans le raisonnement. Le mérite de la démarche est de partir des besoins bretons. C'est élémentaire mais c'est rarement fait.

J.L.M.

UR CFDT Bretagne, avril 1985, BP 5078
Rennes Cedex.

PROMOTION SAUVAGE

13 rue Branda - 29200 BREST - Tél. 98-80.45.62

Dans divers quartiers de la ville
APPARTEMENTS T1, T2, T3, T4, T5 et T6

Prêts PAP ou conventionnés

Renseignements gratuits sur simple demande



AFRIQUE DU SUD ET NAMIBIE Notre vérité : les faits (suite de la page 4).

Nous nous sommes bien amusés, l'U.D.B. en a vu d'autres et en verra encore, n'en doutons pas. Mais il est temps de revenir à des choses plus sérieuses. Au-delà de cette campagne d'intoxication, pour reprendre un mot cher aux dirigeants sud-africains (et à M. Guermeur !), l'enjeu est d'importance. Il s'agit de perpétuer la toute puissance de l'économie occidentale sur la région la plus riche du globe. Namibie ? Sud-Ouest Africain ? SWAPO sanguinaire ? Gouvernement intérimaire démocratique ? Invasion marxiste ? Occupation amicale de l'Afrique du Sud ? Où est la vérité ? Que nous disent les faits ?

HISTORIQUE

Colonisée dans le feu et le sang par l'Allemagne impériale dès le milieu du XIX^e siècle, la Namibie subit l'invasion des troupes sud-africaines en 1915, au nom de la puissance britannique. En 1920, la Société des Nations, l'ancêtre des Nations-Unies, donnait mandat aux Britanniques pour l'administration de ce qu'on appelait encore le Sud-Ouest Africain. Ce mandat fut rétrocédé au dominion sud-africain.

Dès lors, l'Afrique du Sud, de plus en plus marquée par l'influence politique grandissante du nationalisme afrikaner, s'efforça d'annexer la Namibie et d'en faire sa cinquième province. Les nationalistes afrikaners y introduisirent les fondements de leur politique d'apartheid en y créant, notamment, comme en Afrique du Sud, des «bantoustans» (11 au total), bâtis sur les mêmes critères de pauvreté et d'isolement. Refusant de se plier aux obligations du mandat qui lui avait été confié par la communauté internationale, l'Afrique du Sud renonça à fournir régulièrement à la S.D.N. un rapport sur ses activités. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'O.N.U., ayant hérité des prérogatives de la défunte S.D.N., voulut reprendre à son compte l'administration de la Namibie. L'Afrique du Sud s'y opposa ! C'est ainsi qu'est né le conflit d'ordre juridique et politique qui oppose, depuis 40 ans, la communauté internationale au régime raciste. Le 27 octobre 1966, l'assemblée générale des Nations-Unies mit, officiellement, fin au mandat de l'Afrique du Sud en Namibie. La mesure fut sans effet.

Ce pays se trouve donc depuis 19 ans dans une situation incroyable. Bien que son administration relève, théoriquement, de l'autorité de la communauté internationale, l'Afrique du Sud y poursuit, de fait, sa politique coloniale, pillant les richesses minérales du territoire et asservissant sa population, avec l'aide intéressée, il faut le noter, de nombreuses multinationales dont les nationalisées françaises Total CFP et PUK. Ce ne sont pas les tentatives de règlement pacifique du conflit élaborées par les Nations-Unies et ses services compétents, qui font défaut. Nous évoquons dans notre communiqué de presse la fameuse résolution 435 du conseil de sécurité des Nations-Unies en date du 29 septembre 1978. Et quoi qu'en dise M. Guermeur, l'Afrique du Sud s'est toujours opposée à l'application des termes de cette résolution, tandis que la SWAPO l'appelle de ses vœux. Soulignons d'ailleurs que «l'organisation terroriste» que stigmatise M. Guermeur, est officiellement reconnue par l'O.N.U. et siège à New-York au titre d'observateur. Un signe qui ne trompe pas.

AUJOURD'HUI

Toutes les cartes terrestres exceptées bien sûr celles imprimées en Afrique du Sud, vous l'indiqueront. La Namibie est placée sous mandat de l'O.N.U. Or, les Nations-Unies ne peuvent appliquer ce mandat.

Parce que l'Afrique du Sud, confiante en son armée d'occupation forte de 100.000 hommes (2), s'y oppose ! Un seul Etat avait osé, jusqu'alors, piétiner de la sorte toutes les lois internationales : l'Allemagne nazie !

UNE MISSION TRAHIE : LA NAMIBIE



Nations Unies

Avec ce type de régime, la diplomatie n'est pas de mise. Des pays comme le Mozambique, l'Angola et le Botswana en ont fait cruellement l'expérience ces derniers mois, tous trois victimes des raids assassins de l'armée sud-africaine et de ses mercenaires. C'est pourquoi le peuple namibien continue et continuera de lutter pour son émancipation. Et c'est aussi pourquoi nous nous plaçons résolument aux côtés de la SWAPO, qui, unie depuis 1960, combat pour la plus juste des causes : la liberté. Liberté de disposer de son corps et de son esprit. Liberté de parole. Droit de vote. Droit au travail. Droit à la formation professionnelle. Droit à la santé. Droit à l'instruction. Droit à la terre. Droit de vivre avec la personne aimée de son choix. Droit de choisir ses (vrais) amis. Droit à une vie décente d'hommes et de femmes responsables. Les Namibiens ont tout à conquérir !

Nous avons établi une liste non-exhaustive des crimes perpétrés par le régime d'apartheid en Namibie. Tels sont les crimes que M. Guermeur s'évertue à nier. Voilà pourquoi nous n'hésitons pas à dire qu'il ment et que ses mensonges ne sont pas gratuits !

GUERMEUR, UN HOMME DANGEREUX

Oui, cet homme est dangereux. Car à l'image de tous ceux qui ont accepté de se fourvoyer dans la propagande de l'apartheid, il sait pouvoir obtenir des autorités sud-africaines l'aide qui sera nécessaire à son travail d'infiltration et de désinformation. Oui, travailler pour l'Afrique du Sud paie bien ! En 1978 était créé à Paris, avec des fonds secrets sud-africains (3), l'A.C.F.A. (les Amis Français des Communautés Sud-Africaines). 120.000 FF ont été versés chaque année à cette association. Parmi les 21 membres du conseil d'administration figuraient au 15 janvier 1979, six députés, deux sénateurs et deux anciens députés dont Jean Begault (UDF, Maine-et-Loire), Gilbert Gantier (UDF, Paris 16), Maurice Blin (Union Centriste, Démocratie et Progrès, Ardennes), Georges Repiquet (RPR, La Réunion), Edouard Gaumont (RPR, Guyane) et Léon Delbecque (UNR). Le nom du dernier cité vous dit peut-être quelque chose. Le 22 juillet dernier, au lendemain de l'instauration de l'état d'urgence en Afrique

du Sud, Léon Delbecque, président en exercice de l'ACFA, s'exprimait librement devant les caméras d'Antenne 2, en qualité de porte-parole officiel des autorités sud-africaines ! Nous ne l'aurions pas vu de nos propres yeux et entendu de nos propres oreilles, nous ne l'aurions pas cru ! Le lobby sud-africain en France a atteint une dimension telle qu'il se permet toutes les audaces.

Pour en revenir aux origines de l'A.C.F.A., comptaient également parmi ses membres fondateurs le président du Lion's Club et Antoine Pinay, ce «cher homme tranquille». Parmi les hôtes au banquet de lancement de l'association, on a pu noter la présence d'Eschel Rhoodie, alors secrétaire du département de l'Information (services secrets) d'Afrique du Sud et Connie Mulder, à l'époque ministre du gouvernement sud-africain. Parallèlement, Eschel Rhoodie avait pris contact avec plusieurs journalistes parisiens. L'un d'eux reçut une somme de 100.000 FF pour publier en France une revue de politique internationale favorable à l'Afrique du Sud. Suite à un scandale financier dans lequel fut impliqué le ministre Mulder, le projet ne put aboutir. Il est intéressant de noter que l'A.C.F.A. installa son second bureau à Nantes. Nous saisis-



NATIONS UNIES

CENTRE CONTRE L'APARTHEID

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES POLITIQUES ET DES AFFAIRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Appel des parlementaires européens à l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud

Note : le présent numéro, publié à la demande du Comité spécial contre l'apartheid, contient la déclaration et la résolution adoptées par la Conférence des parlementaires d'Europe occidentale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud, qui s'est tenue à La Haye (Pays-Bas), les 26 et 27 novembre 1982. La Conférence a été organisée dans le cadre de l'Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud.

sons, dès lors, beaucoup mieux l'origine des relations qui se sont nouées, depuis plusieurs années, entre les milieux politique et industriel de la région nantaise et leurs homologues sud-africains. Michel Chauty, sénateur-maire de Nantes, n'est pas une brebis égarée. Il mène tout un troupeau.

M. Guermeur pourra toujours nier ce qu'il qualifiera de calomnies. Dans notre esprit, il n'y a pas de doute. On n'a jamais vu quiconque travailler de façon désintéressée, à l'amélioration de l'image de marque des racistes sud-africains. Et ce ne sont, certes, pas les dernières événements survenus en Afrique du Sud et les réactions suscitées en Europe qui risquent de modifier notre jugement. Bien au contraire. Le loup est aux abois. Demain pas plus qu'hier, nous ne devons relâcher notre étreinte. Car la lutte contre l'apartheid doit se mener tant en

Europe (la C.E.E. est le premier partenaire économique de Pretoria) qu'en Afrique, ainsi que le soulignait le président de l'A.N.C., Olivier Tambo, dans une interview récemment accordée à l'hebdomadaire « Jeune Afrique ». « Nous sommes confrontés à un système violent, auquel on ne peut répondre que par la violence. Nous n'aurions pas besoin d'aller toujours plus loin dans la violence si les pressions de l'extérieur venaient à notre aide dans la lutte intérieure. » Cette analyse se révèle peut-être encore plus judicieuse dans le cas de la Namibie, qui subit une occupation étrangère. Toujours est-il que nous avons enregistré le message. Si les agents de l'apartheid continuent de se manifester à l'avenir, nous saurons leur répondre.

APPEL :

Si vous désirez apporter un soutien actif à la lutte contre l'apartheid ou simplement vous informer, nous vous invitons à entrer en contact avec :

- à Paris : Mouvement anti-apartheid (M.A.A.), 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris ; tél. 1.770.29.09.

- en Bretagne : Comité de solidarité avec les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie (C.S.P.A.N.), 2 rue d'Audierne, 44300 Nantes ; tél. 40.94.03.96. - 7 rue J.M. Jacquard, 44300 Nantes ; tél. 40.40.20.21.

(1) Pour en savoir davantage, nous vous reportons au livre de Jacques Marchand paru, cette année, aux Editions Karthala : « La propagande de l'apartheid - Quand l'Afrique du Sud se crée une image de marque. » L'auteur, qui ne manque pas de courage, n'a pas hésité à rendre public le nom de tous ceux, hommes politiques, chefs d'entreprise, magnats de la presse, journalistes, écrivains, dirigeants sportifs... qui ont accepté, moyennant dividendes, de défendre l'image de l'Afrique du Sud raciste en France.

(2) La Namibie est le pays le plus militarisé du monde. 100.000 soldats d'occupation pour une population civile de 1.300.000 habitants.

(3) Jacques Marchand : « La propagande de l'apartheid », p. 150-153.

Solidarité internationale

BRETAGNE-ECOSSE

En vacances dans le Finistère, Rob Gibson, membre du Bureau Politique du S.N.P. (Scottish National Party), et Morag Dunbar, présidente de la Section de Balerno, près d'Edimbourg, ont offert leur talent de chanteurs à la cause de l'U.D.B., vendredi 12 juillet, au Bar des Sports, à Coray.

Rob et Morag se situent dans le groupe de gauche du mouvement écossais, groupe qui prend de l'ampleur au niveau du Bureau Politique par exemple et dont les aspirations rejoignent celles de l'U.D.B.

Chansons engagées et ballades écossaises se sont succédées au cours de cette soirée à laquelle a également participé Gweltas Ar Fur de la Forêt-Fouesnant, ami de Rob et Morag.

La Fédération de Cornouaille, par la voix de Paul Guégueniat a remercié les participants de cet élan de solidarité financière particulièrement apprécié à quelques mois des élections.

EXCLUSIF

Voyage en Laponie (p. 15)

Au cours d'un voyage en Laponie, Janig Bodiou a pu rencontrer un professeur de lapon à l'université de Oulu et un linguiste de l'institut nordique, bien au courant des problèmes bretons et conscients qu'un breton pouvait bien comprendre la situation des Lapons, minorité peu nombreuse mais plus soutenue, plus reconnue et disposant d'une place normale à la radio et dans les écoles. Ils reçoivent aussi une aide économique importante mais un tourisme mal maîtrisé y exerce des ravages : un charter de touristes pêche en une semaine dans un lac la nourriture annuelle d'un village lapon !

AN DIV STAL PENNAN ER VRO AR BED KELTIEK



2 str. ar Roue Grallon
KEMPER (95.42.82)



Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOU - PLADENNOU - PEZHIU ARZ KELTIEK

MEUBLES LOSSEC

3 magasins d'exposition

LESNEVEN

44 rue du Général de Gaulle

LE FOLGOET

Route de Lannilis

GUIPAVAS

122, Boulevard de Coatodon

Jusqu'au 21 septembre

Quinzaine du merisier

Nombreuses promotions



l'ami PEM

Romant kazetenn diembann, gant Fanch Treger eil rann : Lanleger e kanv

D'ar gwener seitek a viz here e oa un devezh kanv e Lanleger hag e Bro Dreger a-bezh. Serret an Tier-kêr, serret ar burevioù, serret ar skolioù hag ivez ar stalioù. Klask a rae evelse Tregeriz difenn o zamm kreun, mirout labour en o bro. Abaoe ur sizunvezh bennak dija e oa bet peget skritelloù gwenn ha du war ar mogerioù ha war prenestroù an tier a gonsers en holl barrezioù tro-war-dro. War ar re-man e veze goulennet gant an dud serrin o stal pe dilezel o labour ha dont d'ar vanifestadeg da Lanleger d'ar gwener war-lerc'h diouzh ar beure.

Kerkent ha tarzh an deiz er beurevezh-se e oa bet c'hwezhet tantadoù gant al labourerien e kichen uzinioù ar Gêr-Uhel. Kaoutchoug a oa o tevin e pep korn an dachenn hag ar moged du en em lede war ar vro evel ur vantell ganv. Fromus tre e oa kement-man da welout e damsklêrjenn vouk an deiz o sevel.

Azalek nav eur e krogas an dud da ziredek etrezek kreiz kêr. Eus hentoù Gwengamp, Landreger, Montroulez, Plouared, Perroz ha Trebeurden e tifluke an otoioù a vil vern. Wardro dek eur e oa leun plasenn an Ursulined lec'h ma oa bet divizet en em vodan. Brav e oa an amzer, tomm awalc'h zoken, ur seurt hanvig foar Vikael evel ma vez lavaret. Gitoned Panelloù a-bep seurt liv hag a-bep seurt stumm a stlaka en avel. Erwan ar Sidaner hag e wreg Rozenn a oa war ar blasenn o kaozeal gant Soazig deuet eus Montroulez, un toullad mignoned d'he heul. Goude prezegennoù pennoù bras ar sindikajoù ez eas ar vanifesterien war-raok. E penn kentan eveljust labourerien uzinioù Lanleger ha goude re labouradegoù all ar vro, an dud dilabour, ar skolioù, an ospitalioù pelloc'h ar vaered hag an dilennidi gant o seizenn driliv, ar sosialisted hag ar gomunisted da gentan, re an tu dehoù war-lerc'h ha pelloc'h c'hoazh dindan ur pezh pikol banniel gwenn ha du, un toullad dilennidi hag izili eus an U.D.B. bet gwelloc'h ganto chom un tamm a gostez dindan banniel Breizh, ken bras anezhan ma teue alies da flouran blev hini pe hini eus ar vanifesterien. Ha tud, ma doue ! nag a dud ! ur mor a dud ! seurt ne oa ket bet gwelet biskoazh moarvat e Bro-Dreger, zoken da vare lanv du an Amoco Cadiz. Ne oa ket erru penn diwezhan ar vanifestadeg e straed Ernest Renan, bepred anvet an Alez c'hlas gant Lanlegeriz kozh, ma oa dija ar penn kentan anezhi treuzet ganti al Leger o vont etrezek an ti hent-houarn. Serret e oa ar stalioù e kêr ha nebeut a dud war vord ar

straedoù. Lavaret e veze bet e oant holl o kerzhout da heul labourerien ar Gêr-Uhel. E stal ar gelaouenn « Keloioù Bro Dreger », koulskoude, e oa tud er prenestroù o tennan poltrejoù hag oc'h arvestin ouzh an engroez. Eno, e benn gantan er prenestr e oa ivez Gab ar C'horrig,



kelaouenner Radio Breizh Izel, deuet eus Kemper d'ober ur rentan-kont eus an darvoudoù.

Tennan a rae ar vanifestadeg-man war un dro d'ur prosesion ha d'un interamant. D'ur prosesion gant ar bannieloù hag ar skritelloù a-bep seurt liv douget sonn gant paotred-krenv. Bez e oa ivez ur pellgomzer sammet war skoaz pevar gwaz labour evel relegoù Sant Erwan e Pardon Landreger d'an naontek a viz mae. Hogen, ne oa kantik ebet war muzelloù an dud. Gwech ha gwech all, koulskoude, e veze huchet a-unvouezh gant un tamm lusk : « labour e Breizh ; Pebereau, du boulot ! » ha traou all e giz-se.

Tennan a rae e mod all ar vanifestadeg d'un interamant dreist holl dre ma oa dic'hoarzh an darn vrasan eus an dud ha liv an drubuilh hag an nec'hamant e kerc'henn meur a hini. Gwelet e veze ivez un arched douget gant labourerezed gwisket ganto o saro gwenn.

Goude bezan tapet kae Dug an Aiguilon dre bont Santez Anna, ar vanifesterien en em zispartias dirak an Ti-Post. Sioul ha urzhiet mat e oa bet an traoù. Ur wech

graet an disparti pep hini a gemeras hent ar gêr war e bouez.

Jakez ar Sidaner hag e zousig koant Annaig ar Rouz a oa ivez er vanifestadeg ha breman e chome un tamm amzer dirazo a-raok mont d'ar gêr peogwir ne oa ket skol goude kreisteiz dre ma oa harz labour gant an holl. Oajet a c'hwezek vloaz evel he c'hamalad, Annaig ar Rouz a oa o chom e Kernivinenn e Plouarnel lec'h ma talc'he he mamm un tamm ostaleri ha burev butun. Er skolaj kristen e oa oc'h ober he studi tra ma oa Jakez e lise publik. Daoust da-se o deveze tro alies awalc'h d'en em welout hep gouzout d'o zud. Ur goantenn e oa Annaig gant he blev du troc'het berr hervez ar c'hiz nevez hag he daoulagad glas-gwer lemm ha seder. Jakez, ivez, a oa ur paotr chik, frammet mat, serzh ha laouen.

Mont ar reas neuze an daou zen yaouank a-hed ar rinier dre Alez an Hirvoudoù da dapout goude hent Toull al laer.

« Pegen sioul an traoù aman ! eme Annaig.

— Ya sur, eme Jakez, ken ma vez kavet drol, n'eo ket 'ta ?

— Geo 'vat ! »

Dorn ha dorn e kerzhent war ribl al Leger etrezek Keriell. Ne oa den war an hent, den nemeto o daou. Donoc'h eo ar rinier aman eget e kreiz kêr ha duoc'h an dour.

« Sioul, e tirollez O Leger !
Da ruban voulouz du... »

A zistagas ar paotr yaouank.

« — Sell 'ta ! te 't eus desket se ivez, eme Annaig.

— Ya 'vat. Mont a ran d'ar c'hentelioù brezhoneg e lise evel ma c'houzout ha just awalc'h emamp breman o studian Anjela Duval.

— Brav kaer eo he barzhonegoù.

— Ya, sur. Bez e oa honnezh un darinnenn a blac'h memestra ! »

Paouez a reont da gerzhout gwech ha gwech al evit pokañ an eil d'egile. Pokoù hir ha dous evel loaiadoù mel. Peadra da ankounac'haat e-pad ul lajad trubuilhoù ar bed-man, kudennoù uzinioù Lanleger ha zoken o amzer da zont dezho o daou, bretoned yaouank eus dibenn an ugentved kantved.

E keit-se e Glizh-Arc'hant edo Herve ar Sidaner, tad Jakez, o karzhan dindan al loened. Labour a oa d'ober er menaj ha ne oa ket amzer da goll gant manifestadegoù. « Ha neuze, eme Herve, da betra a servij an traoù-se ha pehini eus ar re-se a zeuio da sikour ar venajerien pa vo re izel priz ar moc'h ? »

(da vezan kendalc'h et)

GALVADENN

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg he deus goulennet bezan aotreet da zegemer un « objektour » dre goustians e-pad an daou vloavezh e amzer konje. Klask a ra, neuze, ur brezhoneger a vefe dedennet gant he c'hinnig. Skrivan d'an Unvaniezh : 21, straed an Tier-Barn, 56000 Gwened.

SAMEED BRO FINLAND HAG O YEZH (Gand Janig Bodiou)

Gwech ha gwech all e klevet komz deus al Laponed, ur bobl a vev en unan eus kornioù yenan ar bed, en tu all d'ar c'helc'h arktik, e hanter noz ar broioù nordek : Norvegia, Sveden, Finland hag un toullda a zo e Bro Rusia ivez.

Ret eo lavarout diouzhtu eo kalz gwelloc'h dezho e vefe komzet eus ar bobloù Sami, pe ar Sameed, eget eus al Laponed.

N'eo ket aes lodennin ar Sameed hervez dispartioù politikel ar stadoù. E-pad kantvedoù o deus baleet an douaroù a-dreuz hag a-hed gant o bandennadoù kirvi-erc'h hep derc'hel kont eus an dispartioù-se.

Bepred ez an da gomz eus Sameed Bro-Finland. Muioc'h am eus gwelet eus Bro Sari Finland eget hini all ebet ; hag aman e kaver ivez al lodenn vihanan eus an holl Sameed ha bihanan lodenn eus an holl dud ar vro o komz ur yezh dishenvel eus ar yezh stadel.

War-dro 60.000 Same a zo etre toud (Jones, 1982, 5) met e Finland ne gaver nemet 4.500 hervez Jones (1982) ha Siuruainen ha Aikio (1977, 16). Ma sonjer a zo 5 milion hanter a dud o chom e bro Finland a-bezh ! Bepred e zalc'h ar Sameed gant o yezh.

Yezhou sami bro Finland

Meur a rannyezh Sameek a zo, war-dro 50 bennak met memestra ez int ingalet etre 9 yezh, hervez ar yezhonourien. E Finland, e kaver teir : yezh Inari, ar yezh Skolt hag hini an Hanternoz. N'eo ket aes en em intent eus an eil yezh d'eben. Ken gwir eo se ken e vez graet gant ar Finneg pa en em vod ar C'huzul Sami e Ivalo.

Komzet e vez yezh an Hanternoz gant an tri c'hard eus an holl Sameed : tamm ha tamm e trec'h ar yezh-man war ar re all.

War-dro 3.000 a dud a gomz Sami e Finland : 2.000 a gomz Sami an hanternoz 600 bennak a gomz ar yezh Inari hag ar peurrest a gomz Skolt.

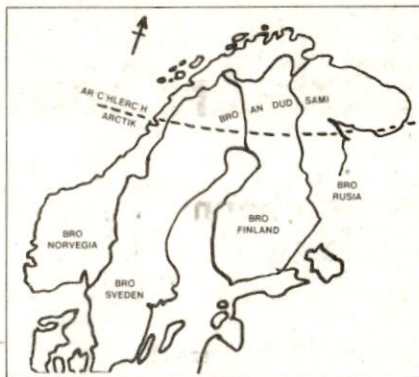
Piv a gomz Sami ?

Divyezhek eo al lodenn vrasan eus an dud. Ober a reont gant Sami ha Finneg. War ar maez eo bet miret ar yezh gant ar re gozh met er bourkou pe er c'heriadennou e vez implijet ar yezh gant an holl kozh ha yaouank. Hervez Pekka Sammal-lahti, en deus bet ar vadelezh d'ober ur pennad kaoz ganeomp, eo bepred ar Sami yezh kentan Sameed bro Finland, ha Finneg a zo an eil.

Breman eo troet an dud yaouank gant o yezh ha gwelloc'h eo dezho ober gant Sami eget gant Finneg, met e-pad bloavezhioù eo bet an traoù war an tu-all. Setu e oa displeget er niveredigezh 1970 : 72 % eus ar pennoù familh o devoa disket Sami war barlenn o mamm met ne oa ken nemet 51 % o devoa disket a-vihan.

Pelec'h e vez implijet Sami ?

Da gentan er ger. E meur a familh eo c'hoazh yezh kentan ar bugel evel e Breizh n'eus ket ken pell a zo.



Klevet e vez ivez war ar skingomz abaoe 1945. Hirie e c'hell ar Sameed selaou teir radio : hini Karasjok (Norvegia), hini Kiruna (Sveden) hag hini Inari e Finland. Teir pe beder eur ar sizhun a vez war ar skingomz e Finland ha 100 % a selaou. E Norvegia e vez un eur bemdez e Sami ha tost a-walc'h eo da Sameed Finland selaou anezhan. N'eus netra war ar skinwell c'hoazh.

Er skolioù ivez e vez komzet Sami ha graet e vez skol er yezh ar vro. Abaoe 1977 eo Sami yezh ar skol e meur ar skol er vro sami. Pa gresk ar vugale e c'hellont derc'hel gant o yezh en eil skol. E kreiz Inari eo bet savet an eil skol evit bugale sami ar vro. Deuet eo e ar Sami da vezan yezh ar skol e-lec'h bezan nemet unan eus an danvezioù deskin, e-pad div eur ar zizhun evel e oa araok 1977.

Er Skol Veur Oulu ez eus tu da zeskin ar yezh hag ar sevnadurezh evit al lisans. Ar c'helenner a durrezh a vez graet er yezh sameek.

Kazetennoù sameek a zo ivez. Unan a zeu er maez ur wech ar sizhun er Norvegia ha gwerzet e vez e Finland hag e Sveden eveljust. Ar gazetenn goshañ, a zeu er maez bep tri miz, a zo bet embannet e-pad 80 bloaz.

Ur c'hoariva sameek a zo ivez. Mont a ra ar strollad eus an eil geriadenn d'eben. N'eus strollad a vicher ebet e Finland met en div vro all Norvegia ha Sveden eo skoazellet ar c'hoariva gant ar gouarnamant.

Penaos e stourm ar Sameed evit o yezh ?

Souezhet e choim an nen o welout pegement a vez graet gant ar Sami dreist-toud er skolioù ma sonjer n'eo komzet nemet gant ken nebeud a dud ! War dro 0,5 %. N'eo ket nac'het d'ar bugel bezan skoliataet en e yezh vamm.

Arabat eo dimp sonjal eo deuet se hep stourm. Evel an holl bobloù bihan ez int, en em zastumet, ha graet ganto un emsav.

E 1932 e oa savet Kuzul evit Sevel Sevenadurezh Sami e bro Finland. Savet ez eus bet ivez kuzulioù er c'heriadennou hag ar re-man a gas tud d'ar c'huzul bras « Kuzul Nordezh » a zastum Sameed ha tud an tri gouarnamant.

Ouzhpenn se e kaver breuriezhoù-labour e pep hini eus an teir vro. Hag e

Finland ez eus ivez ur c'huzul politikel : ar Parlamant Sami. Ugent a dud a zo ennan ha dibabet ez int bet dre votadeg. Bepred ne c'hell ar c'huzul-man nemet sevel e vouez da rein e ali hep kaout pouezh ebet war pezh a vez diskleriet evit ar Sameed gant Parlamant Helsinki.

N'eus forzh, tamm ha tamm e chench an traoù. Stourm a ra ar Sameed evit o yezh met da c'heul e stourmont ivez evit o bro, o douaroù, o c'hoadoù, o stankoù hag o rineroù, al loened hag ar plantoù tro war dro : o bevans ez gwirionez. A-hed an amzer eo bet kollet ganto o douaroù ; digoret eo bet an douar ha digaset ez eus loened, saout ha kezeg er vro. Tamm ha tamm e koll loen ar vro, ar c'harv-erc'h e zouar hag e beurun.

Dont a ra estranjourin da besketan er stankoù bras hag er rineroù, da chaseal al loened hag an evned gouez ha meur a wech ne c'hwitont ket war ur c'harv-erc'h kaer da homan bezan ul loen menaj. Dre gantoù ez eus bet beuzet devezhoù-arat a zouar peurin ha koadou da zastumm dour evit an tiez-labour dre-dan. Petra a c'hell ar Sami ober pa ne vez ket al lezenn a-du gantan. Kompren mat a ra an dud n'eus amzer da zont ebet evito nag evit ar yezh ma ne stourmont ket evit an dreut da vevan en o grounnadur er stumm a zo ar gwellan evito.

Petra a c'houlenn ar Sameed ?

Da gentan e vank dezho e vefent anevzet ha digemeret evel ur bobl gant holl talvoudegezh ar ger. N'emaint ket o c'houlenn bezan distaget ouzh ar stad finnek met anzav a reont n'int ket Finneg pe Svedeg pe Norveg, Sameed ez int. Da c'heul e c'houlennont e vefe digemeret o yezh evel ur yezh stadel asambles gant ar Finneg ha ar Svedeg.

D'an eil, goulenn a reont e vefe roet muioc'h a c'halloud d'ar C'huzul Sami dreist-holl ar galloud da sevel lezennou evit ar vro sami ha da nac'han pezh a zo fall evit ar vro hag an dud.

Fellout a ra dezho lavarout o sonj ha kontrollan al labourioù bras en o bro evel drafoù da zastum dour ar rineroù, an diskar gwez d'ober plas d'an douristed pe c'hoazh lakaat ur stourm war ar vandenadoù touristed e zeu da chaseal ha da besketan. Tener kaer eo ar c'hempouez etre an natur hag an den, ret eo diwall ha deveshaat ar vro.

D'an diwezhan e vank dezho a vefe anzavet dezho ez int perc'henn d'an douar emaint o chom warnan. O douar eo pas hini gouarnamant Helsinki.

Petra en deus se d'ober gant ar yezh ? Met aze eveljust eman an dalc'h. Ne vevo ar yezh nemet gant an dud a vano er vro : o vevan, o labourat, o sevel o bugale, o skoliataet anezho en o bro hag en o yezh pas e kerioù bras Finland.

Petore chans evit ar yezh ?

Meur a dra a zo a-enep d'ar yezh sami. Bihan tre eo an niver a dud a gomz Sami : 3.000 ! Re nebeut e vez klevet Sami war

SAMEED BRO FINLAND...

ar skingomz ha tamm ebet war ar skinwel. En ur lec'h e vez tenval, deiz ha nöz, e-pad tri pe pevar miz ar bloaz, o devez an dud amzer da selaou ha da sellout ouzh an eil hag egile.

Kalz re a dud a-ziavez a zo o prenan douar ha sevel tiez evit o vakansou. Ar stumm bevan modern a lemm digant ar c'harverc'h an douar hag ar boued en deus ezhomm. Trefuet eo bet, hag ez eo c'hoaz, buhez ar Sameed. Darn o deus kuitaet ar vro da vont da labourad lec'h all.

A-du gant ar yezh, eman nerzh an dud yaouank, o deus graet o bolontez da zont en-dro da chom er vro, lorc'h enno o vezan Sameed, lorc'h enno gant o yezh, gant o bro hag o stumm bevan. Muioc'h a ziegezhou nevez a sav o bugale en yezh sami. Skolioù sameek a zo ivez hag araok

pell e c'hell a re yaouank ober o skol e Sami penn da benn.

A-du gant ar yezh, eman ivez bolontez vat gouarnamantoù ar broioù nordek, kalz muioc'h digor ez int eget n'eus forzh peseurt gouarnamant e Paris. Gant skoazell ar broioù nordek eo bet savet e Guovdageaidnu (Kautekeino, Norvegia) un ti kaer meurbet anvet e Sami « Sami Instituhtta ». War dro 40 a dud a labour aze war tout pezh a sell buhez ar Sami, an douar, an dour, al loened ar plantoù, yezh ha sevenadurezh ar vro hag he istor.

Goulennet ez eus bet ivez ez afe ar gouarnamantoù muioc'h waraok c'hoaz dreist hoil gant ar yezh. Sevel ar yezh war memes renk ha yezhoù all ar vro, met spenn d'ar Sami, ur yezh minoriezh, skoazell al lezenn, da lavarout e vo savet eviti un endalc'h (a language obligation) hervez ar Yezhonier Sami Keskikolo (1982, 161). Neuze e rankfe tud ar vro

implijout ar yezh e pep lec'h, er skolioù, er bodadoù politikel, en ti-ker, er banhou, er post, er c'honvers hag all.

Komprenet o deus ar Sameed eo gant ar yezh eo eman an dalc'h. Komprenet o deus ivez ne c'heller ket dispartian ar yezh eus an holl draois en-dro d'an dud. Dilezet o deus ar Sameed yaouank gwiskamant o zud; ken modern ez int eget tud yaouank Bro-C'hall pe Bro-Saoz. Gouzout e heont, evel an holl boblou-all ne vano ganto, en drivezh, nemet o yezh.

Anaoudegezh : Trugarekaat a ran Pekka Sammallahti eus Skol Veur Oulu ha Ole Henrik Magga eus Sami Instituhtta, Guovdageaidnu, Bro Sami Norvegia. Bet o deus a vadelezh d'ober ur pennad kaoz ganeomp da zisklerian dimp stad ar yezh sami.

Menegoù

Jones M. (1982). — *The Sami of Lapland, Minority Rights Group, Report 55, Londres.*

Keskitalo A.I. (1981). — *The Status of the Sami Language. In Haugen E., Mc Clure J.D. et Thomson D.S. Eds, Minority Languages Today. Edinburg, Edinburg University Press.*

Siuruainen E. et Aikio P. (1977). — *The Lapps in Finland. Society for the Promotion of Lapp Culture Series n° 39. Helsinki.*

Janig BODIUO



Institut nordique

CHRONIQUE DE LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Les Bretons d'Argenteuil

Les Bretons d'Argenteuil reprennent leurs activités pour la saison 1985-1986. Comme les années passées, des cours seront enseignés gratuitement.

Pour la danse : à partir du jeudi 12 septembre, de 20 à 22 h, à la Maison de la Jeune Fille, 23 rue de Diane, à Argenteuil (près de la gare).

Pour la musique : (binioù, bombarde, batterie) à partir du vendredi 13 septembre, de 20 à 22 h, au sous-sol du Centre culturel, 1 rue des Gobelins, à Argenteuil (près du pont).

Pour la bibliothèque beetonne : la permanence sera assurée les samedis, de 15 à 16 h, 14 septembre, 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre, au sous-sol du Centre culturel, 1 rue des Gobelins, à Argenteuil.

Nous vous rappelons que l'exposition sur la Bretagne traditionnelle se déroulera du 5 au 12 octobre, salle des expositions, à Argenteuil, et que notre banquet des retrouvailles aura lieu dans le Vexin, le dimanche 20 octobre.

Un journal littéraire : DELIRES

— Un journal littéraire : « Délires »
Le même éditeur nous offre, tous les deux mois, un journal littéraire (20 F le numéro, 6 numéros pour 100 F) avec des textes d'auteurs, des analyses, des informations. Parmi les premiers, des poèmes (Jil Boucherit, J.E. Mouton, P. Monfort); un agenda des manifestations littéraires de Bretagne et d'ailleurs, un relevé des parutions de livres et de disques. C'est un peu décousu mais intéressant.

Poésie

— Poésies buissonnières (1)
Pierre Monfort, l'éditeur de Mordelles (Editions de la Nouvelle Hermine, BP 27, 35310 Mordelles) nous présente un poète français plus connu comme romancier, Henry Meilant, qui vient d'écrire une série de poèmes s'adressant principalement aux enfants. Poésie, classique, libre, variée, imagée, simple, c'est une poésie un peu naïve qui peut plaire aussi à beaucoup d'adultes. Il y manque peut-être un certain souffle, une certaine harmonie, que l'auteur semble chercher dans le passé :

« Une rose s'est effondrée
En un frisson de larmes roses
Elle sanglote à peine éclose.
Mais le vent s'acharne et l'ondée
Poursuit la triste apothéose
Une rose s'est effondrée... »

(1) 40 F franco.

« Laenneg Medizin »

Précis, technique, parfois érudit, mais aussi très vivant, voire émouvant, tel est l'ouvrage (plus de 200 pages illustrées) de Goulc'hen Kervella, médecin, comédien et dramaturge. (55 F, éditions Al Liamm).

Loiez ar Floc'h, « Va zamm buhez »

Réédition de l'autobiographie, publiée en 1937-38, peu de temps après la mort de l'auteur. Une vie mouvementée et dure, une langue de belle facture que celle de ce colporteur rural qui fut aussi séminariste, journaliste et sabotier. Editions Hor Yezh.

« ANEIT », limerot 2

Dans un premier numéro (P.B. de juin), l'association avait présenté, de façon claire et pédagogique, son projet de graphie unifiée du gallo, laquelle doit en favoriser l'enseignement. Cette graphie avait été élaborée au sein de la commission linguistique des Amis du Parler Gallo, avant que la majorité de cette commission quitte l'association (elle-même devenue Bretagne galloise). Au sommaire : étude sur le subjonctif en gallo, fiche vocabulaire, lexique, textes originaux (poèmes, traductions adaptées). 18,70 F franco à « Aneit nostre langue », 29 allée des Pingouins, Kerlede, 44600 Saint-Nazaire. Argument du groupe : « la démarche de dimension bretonne ne peut qu'utiliser une graphie unifiée représentative de l'ensemble des parlers qui composent le gallo ».

Livres et écrivains

— Du 9 au 14 octobre, à Francfort, 37^e foire internationale du Livre ; participation d'éditeurs bretons (Renseignements : Institut Culturel de Bretagne, BP 66A, 35031 Rennes Cedex).

— Du 26 au 28 octobre, à Saint-Malo et au Mont-Saint-Michel, Rencontres poétiques de Bretagne (Renseignements : Mme Nicole Laurent-Catrice, La Branche Rouge, Montgermont, 35760 Saint-Grégoire).

— Les 1^{er}, 2 et 3 novembre, à Morlaix, 1^{er} Salon du Livre historique de Bretagne à l'hôtel de ville (Renseignements : M.J.C.).



PER TALLEC TRIO

Musique de disque et de plaisir

La tradition bretonne et celtique est la colonne vertébrale de ce corps musical mouvant, aux multiples voyages. Voyages dans d'autres traditions, modernes ou primitives (musiques orientales), voyages intérieurs aussi.

Essentiellement acoustique, il est cependant réceptif à d'autres plaisirs du monde sonore (musique contemporaine, jazz).

Ce trio d'improvisation, trio de classe, est ouvert à toutes ces tempêtes, à toutes ces tempêtes, à toutes ces oasis.

Pierre Tallec (flûte traversière en bois, tin whistle), Jacky Molard (violin), Bruno Caillat (percussions d'Inde et d'Iran).

DISQUES

Pour les 6-13 ans



Le Bleun Brug existe toujours. Il nous présente d'abord un grand disque de chansons pour enfants du primaire ou du début du secondaire. « Deus ganin » (viens avec moi) comprend treize chansons et quelques proverbes ou dictons. Il s'agit de compositions récentes, parfois influencées par des chansons traditionnelles. Véronique Autrer et le groupe Gwalarn, ainsi qu'Awen interprètent des chansons composées par Job Irien, Damela ar Gall, Charlez Andreo et mises en musique par René Abjean, Mikael Skouarneg ou Pierre-Yves Moign. Le chœur est constitué par un groupe d'enfants de Lesneven. Le livret comprend la musique et les paroles en breton et en français. Également disponible en cassette (distribution Keltia-Musique, Quimper), ce disque, aux musiques acoustiques bien harmonisées, rendra service en milieu scolaire mais aussi pour les activités para-scolaires éducatives.

Chants religieux modernes

Le disque précédent a un cousin germain pour adulte ! Les mêmes auteurs, essentiellement Job Irien, Mikael Skouarneg et René Abjean pour la musique ont enregistré, dans l'abbaye de Landévennec, douze chants religieux modernes, avec l'ensemble choral du Bout du Monde, les moines de l'abbaye et de bons musiciens dont les frères Queffélec, douze cantiques — on pourrait presque dire chants ou chansons tant la forme est un bon dosage d'héritage grégorien et de rythmes profanes et joyeux — qui constituent un bel apport au chant choral en breton. La langue utilisée est limpide, accessible à tous, avec l'aide, s'il le faut, d'un livret complet. Musique enracinée et moderne, ces créations éviteront aux nostalgiques, croyants ou non, de soupçonner : « c'était tout de même mieux quand c'était en latin ! ». Bons solistes, bons chœurs, élégance de l'orchestration. A envoyer d'urgence à M. Chevènement !

Diffusion : Bleun Brug, Pontigou, 29190 Brasparts.

Le tout est joliment réalisé en Bretagne.

Dalc'homp sonj

— N° 12 : « Les Bretons autour du Monde »

La revue, de très belle présentation, aborde cette fois un thème qui sera repris dans les numéros suivants : l'émigration bretonne. L'émigration vers l'Amérique du Nord est bien étudiée, dans ses aspects actuels par Grégoire Le Clech. Léon Fleuriot fait un résumé très clair des premières migrations bretonnes. Philippe Caver tente d'esquisser une pathologie de l'émigration. Des personnalités de la diaspora bretonne sont présentées. 42 pages denses, « données » pour 15 F. Dalc'homp sonj, 36 rue Emile Zola, 56100 Lorient.

AR FALZ :

Un dossier Caraïbes

Un numéro double de 68 pages (n° 49-50) apporte à nouveau beaucoup de « boued spered » avec un dossier Antilles de 10 pages, à l'occasion de l'anniversaire de l'instauration du Code Noir (1685-1985), avec surtout des articles sur la revendication noire antillaise, sa genèse, au siècle dernier, la situation actuelle. La revue ouvre aussi ses colonnes à l'APPSB. Le plus intéressant — mais l'opinion reste très subjective ! — est sans doute le projet culturel d'Ar Falz pour 1985 : on devrait plutôt dire les projets car Ar Falz Skol Vreizh prévoit d'édition de 5 livres de la revue Skol Vreizh, nouvelle formule, évoquée dans le PB de juillet pour sa première parution (les noms de famille bretons). Un atlas de Bretagne (à cinq départements) pour grand public et public scolaire, liant, sur chaque double page photographie (souvent aérienne), carte et commentaire,

sera sans doute la parution la plus étonnante. Outre une troisième édition revue et complétée du tome 3 de l'histoire de la Bretagne et des pays celtiques, le breton est présent par deux ouvrages, un livre de lecture pour adolescents et un recueil de textes pour classes de 4^e et 3^e. Outre le disque de Patrick Ewen (cf. P.B. d'avril), un montage audiovisuel sur les révoltes bretonnes de 1675, un film vidéo de 25 minutes en breton (sous-titré et en collaboration), trois numéros de Planedenn, trois stages, les cours par correspondance et déjà quatre productions programmées pour 1986. Qui a parlé de déclin de la culture bretonne ? De nombrilisme ? De ghetto ? Une revue à envoyer d'urgence à Michel Le Bris (ou à son successeur). Beaucoup de nouvelles, de comptes rendus, d'échos, un ton vivant. Bref, la revue Ar Falz, critiquée jadis par certains pour son inconstance, donne à regretter de n'être trimestrielle.

50 F les quatre numéros ; 30 F ce numéro double ; 6 rue de Longue, 29210 Morlaix.

Faite en Bretagne :

Une revue de la musique traditionnelle

TRADITION VIVANTE

4^e livraison de « tradition vivante », la revue de notre ami Wright. Ce trimestre de la musique et de la chanson traditionnelle est lu dans tout l'hexagone et dans 14 autres Etats. On y trouve 50 pages de textes et de photos sur beau papier couché. Le contenu ? Dans ce numéro 4 — la revue a un an — on lit le début d'un dossier sur la chanson religieuse traditionnelle, qui a une place importante dans toutes les traditions orales, les negro-spirituals et les gospels songs noir-américains en étant l'expression la plus connue. Paroles et musiques d'un certain nombre de chants sont fournis, avec indice de présentation. Suite du dossier dans le numéro 5 (à paraître au début de cet été).

On lira plus loin une fiche sur la vielle, une sur le « concertina », ce petit accordéon si fréquent dans les musiques populaires américaines, une sur la cornemuse, un article sur un guitariste traditionnel des Bahamas, Joseph Spence. Et enfin, un dossier sur « chants et danses des îles Féroé ». Une abondante revue des disques « folk » récents (une vingtaine de disques présentés) clôt cette revue riche, mais encore pauvre financièrement.

Tradition vivante, 15 bd Franchet d'Espèrey, 56100 Lorient. Abonnement 68 F pour 4 numéros (18 F l'exemplaire). Etranger 85 F.

PLANEDENN

(n° 22, 23 et 24)

Après les 38 poèmes japonais traduits en breton et adapté par Alain Kervern et Philippe Ardinet (n° 22), intéressante ouverture sur l'extrême Orient par « l'extrême ouest » (oui M. Chèvènement), le n° 23 de la revue littéraire uniquement en breton contient des nouvelles, des poèmes et une étude sur Roparz Hamon, son œuvre et son point de vue. Le numéro 24 contient une traduction en breton (par Y.E. Plourin) des célèbres Mabinogion gallois. L'intérêt est qu'ils sont mis en breton facile et moderne. De belles illustrations empruntées à son ouvrage gallois récent et des notes explicatives en facilitent et en agrémentent la lecture. Comme le souhaite le traducteur, on peut très bien découvrir les Mabinogion pour la première fois à partir de ce numéro de Planedenn.

Quatre numéros pour 100 F ; 30 F le numéro ; Ar Falz, 6 rue Longue, 29210 Morlaix.

RAPPEL :

Planedenn n° 22, 38 poèmes du pays du soleil levant

Encore un exemple d'ouverture de la culture bretonnante : Alain Kervern et Fulry Audinet ont assemblé leurs savoirs pour présenter en breton des poèmes japonais, écrits entre 1926 et 1932. Poèmes courts (4 à 7 vers), simples, vrais, très joliment illustrés par Alain Kervern. Découvrir la mentalité japonaise par le breton, un breton simple et limpide : intéressant non ?

Quatre numéros pour 100 F ; 30 F le numéro ; Ar Falz, 6 rue Longue, 29210 Morlaix.

Ar Falz :

50 F les quatre numéros ; 30 F ce numéro double ; 6 rue de Longue, 29210 Morlaix.

FOOTBALL :

La tragédie du Heysel vue de Bretagne

Depuis des années, l'équipe du « Contre-pied » et de l'ancien mouvement « Football progrès », tous deux nés en Bretagne, dénoncent la violence dans le football et le poids de l'argent sur ce sport qui, notamment dans les coupes européennes, se déroule dans un climat d'agressivité et de chauvinisme qui rappelle les périodes de guerre. Le numéro de juin 85 porte le titre « Bruxelles 85 ». J.C. Trottet, qui fait une étude sur les publics du football, a certainement des idées intéressantes sur ce qui a pu se passer, mais on ne les lui a pas demandées, lors de la minute que FR3 lui a consacrée, peu après l'événement. « Pourquoi ? », c'est la question que pose Paul Dagorn, avant d'apporter de très intéressants

REEDITION :

Notes historiques sur la ville et la chatellerie de Jugon des origines à 1789

L'association « Rue des Scribes » édite ou réédite des écrits à petits tirages consacrés à des communes rurales. Pour des raisons commerciales évidentes, ces écrits, même de valeur, sont souvent voués à l'oubli. Centrée sur la Bretagne, et particulièrement Côtes-du-Nord et Ille-et-Vilaine. L'ouvrage de 1955 présentement réédité a été complété sur le plan des illustrations et doté d'un index alphabétique des noms propres. C'est l'œuvre du grand historien et juriste, M. Olivier Martin (1879-1952), Jugonnais et membre de l'Institut. On y apprend que Lanjugon, du nom d'un ermite breton, est devenue une ville avec l'époque féodale et le carrefour qui s'est développé au pied de son château. Siège d'un prieuré bénédictin, d'un marché, d'un hôpital, de moulins, logement épisodique des ducs, la ville députait aux Etats de Bretagne et avait une activité judiciaire importante. Faute d'industrie, Jugon fut dépassée par sa voisine, Dinan. Bien que l'étude s'arrête en 1789, l'étude est plaisante à lire et claire.

130 F en librairie ou auprès de « Rue des Scribes », 12 rue de Redon, 35100 Rennes (ajouter 15 F pour l'envoi).

LA BOURBANSAIS (35) :

Animations au château-zoo

Jusqu'au 25 septembre, exposition sur le Mont-Saint-Michel ; 8 septembre (16 h 30), présentation de la meute en action ; 15 septembre, lancer de ballons de baudruche par les enfants ; 29 septembre (après 14 h), promenade botanique et grillade de châtaignes.

DEMANDE D'EMPLOI

H., 42 ans, marié, 2 enf., diplômé Jeunesse et Sports, INFAC, CAPASE, RECHERCHE poste à responsabilités, secteur social, culturel, tourisme, loisirs, scolaire. Etudierait toutes propositions. Tél. 33.56.74 ou 70.46.76. Ph. Le Goff, 5 rue Balzac, 22000 St-Brieuc.



Une carte postale ancienne de la « maison Sevoy » à Jugon. (Musée de Bretagne, Rennes).

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J. Gicquel ; secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : J. Le Guellec : tél. 98.43.01.37.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 3^e trimestre 1985.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Joindre la dernière bande d'expédition et 5 F en timbres pour frais. Merci.

**POBL
VREIZH**

UN PHENOMENE SOCIAL EN BRETAGNE :

Les fêtes de la moisson et les battages à l'ancienne

Entre le 15 juillet et le 15 août, un nombre croissant de communes rurales organisent des fêtes autour de l'évocation des travaux des champs d'autrefois. Il serait tentant d'appliquer la grille critique établie dans les années 60, notamment au sein de l'UDB, à l'égard des fêtes folkloriques passées et de dénoncer ce « folklore-boulet », évoqué par Servat. Eh bien non ! Ce n'est pas simple et le phénomène est beaucoup plus intéressant.

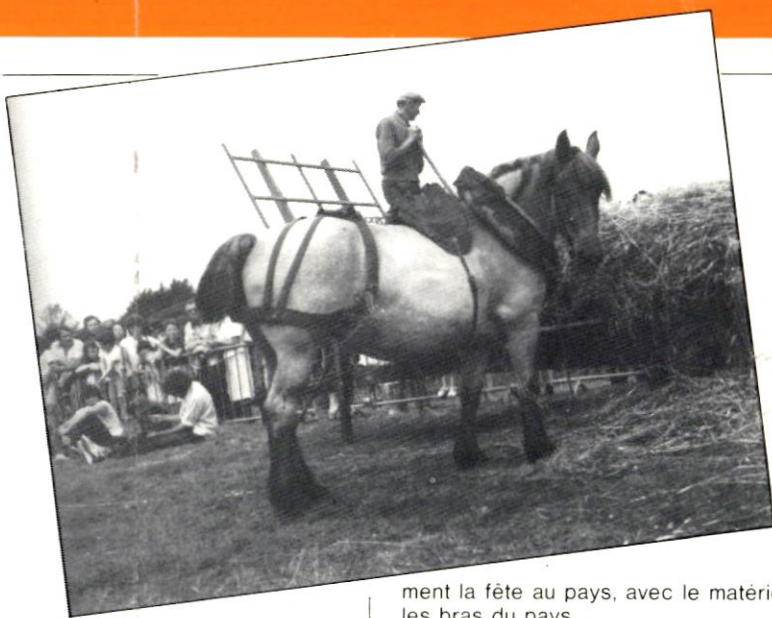
Nous avons assisté à une fête organisée par l'association familiale de trois localités rurales de la région de Lamballe. Plus de 3.500 spectateurs, aux 2/3 bretons, ont assisté à un battage et à une série d'autres travaux agricoles réalisés avec du matériel d'avant 1950, par une partie de la population rurale, plusieurs générations confondues, sous le regard intéressé (et critique) d'une autre partie de la population rurale. La génération de la modernisation agricole effrénée, de-

puis 1955, se rend compte qu'il y a là quelque chose en train d'être perdu et essaie de le conserver, de le faire connaître, de le transmettre. Il s'agit du matériel, des techniques, des pratiques, des habitudes, des tenues, bref de la civilisation rurale. Le terme « à l'ancienne » ne doit pas abuser : il s'agit d'évoquer **un passé récent**, encore présent dans beaucoup de mémoires. Une population essaie de conserver ses racines et relie, consciemment ou non, ces racines à la bretonnité. La présentation à laquelle nous avons assisté était en gallo, et en anglais. L'animation musicale était galloise et bretonnante. C'était vrai-

ment la fête au pays, avec le matériel et les bras du pays.

Que l'on cherche à fêter la moisson – pour la 12^e année consécutive, dans les cas cités –, prouve aussi que l'habitude des fêtes liées au calendrier agricole demeure bien ancrée dans la mentalité populaire. Si, par ces fêtes, des milliers de Bretons – il y avait une soixantaine de fêtes semblables le même jour en Bretagne – redécouvrent leur passé, leur spécificité et apprennent à les respecter, l'événement est d'importance ! Ces musées vivants remplacent les musées locaux ou de pays pour lesquels existe un matériel potentiel important mais qui nous font encore largement défaut.

J.J.M.



COURRIER DES LECTEURS

Lettre ouverte à un ami estonien opprimé



A la suite de l'interview parue dans Ouest France le 13 août dernier, sous le titre « un exilé balte » (p. 2), notre ami Iffig Cochevelou, de Guidel, a transmis cette lettre au « 1^{er} quotidien régional », en lui demandant d'en faire bon usage.

Je lis ce jour, dans Ouest France, ton interview où tu m'expliques, à moi Breton, la situation de ton peuple : peuple subissant les appétits des nations plus nombreuses avant d'être avalé par l'ours moscovite (sic O.F.) ; ami, on te trompe si tu crois que de ce côté-ci c'est le paradis des minorités : on t'a fait croire et dire que si tu étais Basque ou Canaque (et pourquoi pas Breton) on t'écouterait ? Quel mensonge ! Loin de moi d'être un défenseur du système soviétique, mais ici dans ce domaine, c'est encore pire. Là-bas on est contre vous, mais on ne s'en cache pas, ici les minorités peuvent crever démocratiquement. Tu fais allusion à l'Eglise : ici elle collabore au plus grand génocide culturel, oui à une Pologne libre, mais, non à une Bretagne libre, à une Corse libre.

Camarade et ami, malgré les persécutions ton pays existe sous la forme d'une République, même si elle ne dispose que de peu de pouvoir, ici notre peuple est pratiquement rayé de la carte, aucune existence réelle, le quart de son territoire a été éliminé

par un consensus Pétain-de Gaulle-Mitterrand (c'est-à-dire FACHISTE-DROITE-« GAUCHE »).

Tu reproches à l'URSS de bafouer les accords d'Helsinki, comme je suis d'accord avec toi ! Mais ici « pays des droits de l'homme » mes enfants ne peuvent apprendre ni leur langue, ni leur histoire, ni leur propre culture (il faut que tu saches qu'il n'y a que 28 postes d'enseignants pour apprendre la langue et la civilisation bretonne pour une Bretagne de 3,8 millions d'habitants ; et malgré les quelques miettes octroyées seule la langue française a des droits : il est bien évident que maintenant beaucoup de mes compatriotes ne reconnaissent plus leur propre identité : chez toi même si le russe est imposé à tous les niveaux, tout n'est pas encore perdu.

Ici on est « informé » : ce qui est considéré comme un crime ailleurs, est une chose normale ici ; faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais, c'est la devise de la démocratie française ; accepterais-tu chez toi en Estonie, un quotidien qui se nommerait « Ouest-Russie ».

Combien je souhaiterais te rencontrer pour t'expliquer qu'en fait OUEST ou EST, le combat des minorités est bien le même : celui du respect de l'homme. Je ne sais pas si cette lettre te parviendra. A bientôt, j'espère.

COIN D'HUMOUR

Extrait du programme
du Parti Républicain
(Léotard)

LE PROJET LIBERAL

Pour retrouver la confiance : les mesures nécessaires pour libérer l'initiative.

- Liberté des prix
- Liberté des changes
- Loi générale sur la concurrence
- Loi d'amnistie fiscale
- Suppression de l'autorisation administrative de licenciement
- Limiter l'impôt sur le revenu

OU VIVENT LES RICHES

AFFAIRE GREENPEACE

APRÈS LA DÉBACLE DE 40, APRÈS L'INDOCHINE
ET L'ALGÈRIE, LA FRANCE VA-T-ELLE
GAGNER LA BATAILLE DE MURUROA ?

DEUX QUESTIONS :

HERNU VA-T-IL DÉMISSIONNER ?

EST CE QUE DES MINISTRES
DU ZAÏRE ONT DÉMISSIONNÉ
QUAND LE BATEAU DE
DIEULEVEULT A COULÉ ?

Attal

Toujours la déraison d'Etat

Le 10^e attentat organisé en trois ans contre Greenpeace par la DGSE (contre-espionnage français) a été meurtrier (1). L'Etat français utilise le terrorisme, par « raison d'Etat ».

D'où sans doute, sa sévérité extrême avec ceux qui, en Bretagne, n'ont causé que de minces dégâts matériels. Depuis Philippe Le Bel et Louis XIV, on est prêt, en France, à tuer par raison d'Etat (un euphémisme pour désigner des actes prémédités et couverts par des responsables à haut niveau). C'est la constante la plus évidente de la « France éternelle ».

La presse a évoqué le précédent connu de l'affaire Ben Barka, où le fond de l'affaire n'a jamais été élucidé (on a condamné les lampistes) et où un autre pouvoir d'Etat – le Maroc – partageait la responsabilité du meurtre. Tous les suspects (7) de l'attentat contre le chalutier de Greenpeace sont des membres des servi-

ces secrets de l'Etat français. Les gros moyens financiers, l'équipement de navigation par satellite, mettent aussi en cause la DGSE, déjà engagée, en 1973 (SDECE) dans une tentative de coulage d'un autre navire pacifiste néo-zélandais, comme l'a expliqué B. Stasi. On ne s'étonnera pas que la Droite musclée proteste non contre l'opération terroriste mais contre son échec. Le conseil de 5 membres qui donne son accord pour de tels actes était-il au courant ?

Le pouvoir de décision n'a-t-il pas sous-estimé la capacité des services de police néo-zélandais – attitude fréquente dans un Etat qui est bien le seul à se considérer encore comme le nombril du monde ? (2) – Est-ce bien habile d'utiliser du

personnel ne parlant que français et qui ne peut donc que se faire passer pour Belge, Suisse ou Québécois, ce qui ne manque pas d'éveiller la suspicion ? La presse honnête avoue sa « honte pour la France », ses services secrets, son armée, son président, tous éclaboussés. La France est malade de son état omnipotent, de son pouvoir mégalomane et oppresseur pour ceux dont il ne reconnaît pas les droits élémentaires. De la centralisation et de la personnalisation d'un pouvoir qui s'estime au-dessus des lois et du contrôle démocratique et qui ne cesse d'être monarchique ou césarien, suivant l'époque.

(1) TC n^{os} 2145 et 2146.

(2) Et à mépriser qui n'aligne pas mégatonnes nucléaires ou dizaines de divisions blindées.